



Sa Majesté le Roi félicite le Président russe à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, à l'occasion de la fête nationale de son pays. Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime, en Son nom et en celui du peuple marocain, Ses chaleureuses félicitations à M. Poutine et Ses meilleurs vœux de davantage de bien-être et de prospérité au peuple russe. Le Souverain saisit cette occasion pour réitérer Son estime des liens distingués unissant le Royaume du Maroc et la Fédération de Russie, exprimant Sa détermination à œuvrer de concert avec le Président russe en vue de renforcer les relations bilatérales et promouvoir le partenariat stratégique entre les deux pays au service des intérêts des deux peuples amis.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10533

Vendredi 13 Juin 2025

L'alerte vient cette fois du prestigieux centre de recherche américain The National Interest

Les pantins du polisario se sont mus en une menace croissante pour la stabilité régionale

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية
+305 44067412998 4318.8
المؤتمر الاقليمي لبني ملال
«ХО.ЛА.ОХУ.И | ИЕ СНИ.И»
6
برئاسة الاستاذ
ادريس لشكر
الكتاب الاول للاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية

تحت شعار
تخليق الممارسة السياسية
مدخل أساس للتنمية مجالية مستدامة
«ИЕ | ХО.ЛА.ОХУ.И | А.О.АК.А.О.Л.И | ИЕ | ХО.ЛА.ОХУ.И | ХО.ЛА.ОХУ.И»
الجمعة 13 يونيو 2025 على الساعة السادسة مساء 18:00 مساء
بقلعة الافراج ببنجرزا بني ملال

Driss Lachgar préside le sixième Congrès provincial USFP/Béni Mellal

Le Premier secrétaire, Driss Lachgar, présidera, ce vendredi 13 juin à partir de 18 heures à la salle des fêtes Mimouza à Béni Mellal, les travaux du sixième Congrès provincial USFP/Béni Mellal.

Le thème choisi pour ce Congrès est «La moralisation de l'exercice politique, un prélude au développement spatial durable»

رسالة الاتحاد

Paralyser le Parlement par simple communiqué administratif !

Il faut le faire !



ONU/Sahara

Le Maroc dénonce l'obstination de l'Algérie qui prend en otage le processus politique au détriment de la stabilité régionale

Actualité



Majda Moutchou : Le moment est venu pour le C24 d'adopter une position courageuse vis-à-vis de l'Initiative marocaine d'autonomie, conforme aux principes des Nations unies

Le Maroc a dénoncé, mardi devant le Comité des 24 de l'ONU (C24), l'obstination et l'intransigence de l'Algérie qui prend en otage le processus politique du Sahara marocain au détriment de la stabilité régionale.

"Le processus politique mené sous l'égide du Secrétaire général et facilité par son Envoyé personnel, soutenu par l'ensemble des Etats membres des Nations unies, ne peut rester pris en otage par l'obstination et l'intransigence d'un seul pays, au détriment de la stabilité régionale", a souligné la Représentante permanente adjointe du Maroc auprès de l'ONU, Majda Moutchou, lors de la session ordinaire du C24 qui se tient du 9 au 20 juin.

Elle a affirmé que c'est là la conclusion à laquelle est parvenue la communauté internationale, ainsi que la majorité des membres permanents du Conseil de sécurité, ajoutant qu'il est regrettable que certaines parties continuent d'exploiter politiquement la question du Sahara marocain pour servir des intérêts qui n'ont rien à voir avec les principes du droit à l'autodétermination.

"Un pays voisin, partie principale à ce différend régional, qui se proclame défenseur du droit à l'autodétermination, bloque depuis des décennies toute solution réaliste et constructive en manipulant à des fins politiques et hégémoniques les principes de la Charte des Nations unies", a-t-elle déclaré.

Et d'enchaîner que ce même pays, prompt à s'exprimer sur le Sahara marocain et à mobiliser des moyens diploma-

tiques et financiers substantiels pour alimenter la division et le séparatisme, garde pourtant un silence assourdissant sur les autres situations à l'ordre du jour de ce Comité.

"Cette attitude sélective en dit long sur ses véritables motivations et démontre une volonté manifeste de détourner le processus politique onusien de son objectif, au service d'une stratégie d'instabilité régionale", a ajouté Mme Moutchou.

La Représentante permanente adjointe du Maroc auprès de l'ONU a par ailleurs mis en avant la dynamique internationale positive en faveur d'une solution politique, réaliste, pragmatique et durable, fondée sur le compromis au différend régional autour du Sahara marocain, notant que cette dynamique se cristallise autour de l'Initiative marocaine d'autonomie.

Saluée par le Conseil de sécurité des

Nations unies depuis sa soumission au Secrétaire général en 2007, cette initiative est reconnue comme une réponse concrète aux attentes de la communauté internationale, s'inscrivant pleinement dans l'esprit des résolutions pertinentes de l'ONU, a-t-elle souligné, rappelant qu'aujourd'hui, cette initiative est soutenue par plus de 118 pays à travers toutes les régions du monde, dont l'ancienne puissance coloniale de la région, ainsi que par trois membres permanents du Conseil de sécurité.

Elle a, par ailleurs, relevé une contradiction fondamentale dans les discussions au sein du C24 qui continuent de confiner, de manière erronée, la question du Sahara à une affaire de décolonisation. "Cela ne reflète ni la réalité historique et sur le terrain, ni l'évolution du dossier au sein du Conseil de sécurité, encore moins l'opinion majoritaire de la communauté internationale, y compris les nombreux pays qui se sont exprimés devant ce Comité sur cette question", a-t-elle expliqué.

La diplomate a tenu à rappeler que le C24, chargé de la mise en œuvre de la résolution 1514 adoptée le 14 décembre 1960 par l'Assemblée générale des Nations unies, a pour devoir de prendre en compte l'évolution des concepts et des instruments du droit international, ajoutant qu'il ne peut mettre en œuvre son mandat de manière efficiente en ignorant les mécanismes de mise en œuvre de ladite résolution, identifiés et approuvés par les Etats membres des Nations unies, notamment dans la résolution 1541, adoptée le 15 décembre 1960 par la même Assemblée.

"Il est impératif de rappeler que la résolution 1541, souvent sciemment omise dans ce débat, précise que l'autonomie est une modalité de mise en œuvre du droit à l'autodétermination",

a encore relevé la diplomate, notant que contrairement aux narratives idéologiques étrequées pronées par une poignée de pays, ce droit ne se réduit pas à une indépendance systématique. Il peut s'exercer, selon le droit international lui-même, par le biais d'un statut d'autonomie interne dans un cadre étatique plus large, a-t-elle dit.

La diplomate a expliqué que cette approche réaliste est précisément celle que propose l'Initiative marocaine d'autonomie, qui offre un cadre d'autonomie avancée, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

Cette approche est, par ailleurs, clairement soutenue par les populations du Sahara marocain, à travers leur large participation à toutes les élections nationales, régionales et locales, ainsi que par leur engagement dans le développement économique, social et culturel de leur région, a fait valoir Mme Moutchou, soulignant que cette participation est une expression directe de leur adhésion au cadre institutionnel marocain, et doit être reconnue comme telle par cette instance.

Elle a dans ce cadre appelé ce Comité à suivre la voie tracée par les membres du Conseil de sécurité, en reconnaissant l'orientation claire et consensuelle prise par la communauté internationale, en soutenant une approche réaliste fondée sur l'autonomie.

"Le moment est venu pour le C24 d'adopter une position courageuse vis-à-vis de l'Initiative marocaine d'autonomie, conforme aux principes des Nations unies. Une solution politique à ce différend ne pourra émerger que dans ce cadre, et non dans une lecture falsifiée et instrumentalisée du droit à l'autodétermination", a conclu la diplomate marocaine.



Majda Moutchou

Le moment est venu pour le C24 d'adopter une position courageuse vis-à-vis de l'Initiative marocaine d'autonomie, conforme aux principes des Nations unies

L'alerte vient cette fois du prestigieux centre de recherche américain The National Interest

Les pantins du polsario se sont mus en une menace croissante pour la stabilité régionale

Une récente enquête publiée par le prestigieux centre de recherche américain The National Interest, connu pour son expertise en affaires étrangères et en sécurité, a révélé les risques que font peser les pantins du polsario sur la stabilité régionale.

Intitulée «Pourquoi le Front polsario constitue une menace pour le Maroc et la région?», l'enquête a affirmé que le Maroc est le dernier rempart empêchant la région de devenir un sanctuaire pour les groupes jihadistes. Le centre a souligné l'élan diplomatique croissant en faveur de la souveraineté marocaine sur le Sahara, porté notamment par la reconnaissance des Etats-Unis, de la France, et plus récemment de la Syrie, ancien soutien du polsario, qui s'est ralliée à la position marocaine.

The National Interest a cité des rapports révélant des liens directs entre le polsario et le Hezbollah, groupe armé libanais soutenu par l'Iran. Des communications interceptées entre Mustafa Mohamed Lemine Al-Kitab, représentant des pantins séparatistes en Syrie, et un agent du Hezbollah, témoignent de la solidarité idéologique entre les deux groupes.

Lors de ces échanges, Al-Kitab a évoqué la formation d'un front unifié entre Gaza, le Golan, le sud du Liban et le Sahara, appelant à des attaques coordonnées contre Israël, impliquant le Hamas, le Hezbollah, l'Algérie et l'Iran. Il aurait même sollicité l'aide du Hezbollah pour cibler la représentation diplomatique israélienne au Maroc.

Le polsario, installé dans les camps de Tindouf, s'est mu d'un mouvement séparatiste à un mouvement produisant des jihadistes, et ce avec la complicité de la junte militaire algérienne.

L'enquête a, en effet, rappelé que l'un des chefs de l'Etat islamique au Sahel, Adnan Abou al-Walid al-Sahraoui, était un ancien combattant du polsario, tué en 2021 par les forces françaises au Mali. De plus, des rapports de renseignement allemands font état de la présence active de groupes affiliés à Daech et à Al-Qaïda dans les camps de Tindouf sous le contrôle d'Alger.

Déjà en juillet 2024, le quotidien allemand «Der Tagesspiegel», avait indiqué que Téhéran livrait aux séparatistes du polsario, par l'entremise des généraux algériens, un arsenal militaire de plus en plus consistant comportant notamment des missiles sol-air, des mortiers Hawn de type HM16 de même que des drones.

En effet, le média allemand avait rapporté avec moult précisions que le régime des mollahs fournissait également des missiles sol-air et chapeautait des formations et stages d'entraînement au profit des milices et mercenaires du polsario avec l'assistance agissante du Hezbollah chiite et la bénédiction manifestement bienveillante des dirigeants et services de sécurité algériens.

Pour sa part, la publication panafricaine « La Revue Afrique » a affirmé que les séparatistes du polsario avaient publié une vidéo montrant des mercenaires de cette entité s'affairant dans

des entraînements à l'usage des mortiers Hawn de type HM16, lesquels figurent dans un contrat signé avec Téhéran par les responsables algériens au profit, bien entendu, des mercenaires polsariens. En outre, dans une autre vidéo, les pantins séparatistes présentaient un drone en prétendant l'utiliser essentiellement dans des missions de reconnaissance.

The National Interest a également dénoncé le recrutement systématique d'enfants soldats par le polsario. A cet égard, une ONG basée à Genève avait déjà signalé à l'ONU que des enfants étaient privés d'éducation pour être formés militairement, ce qui constitue une violation grave du droit international.

Depuis sa création dans les années 70, le po-

lisario n'est rien d'autre qu'un instrument de l'agenda algérien. Ce groupe séparatiste n'a ni légitimité historique ni ancrage populaire : il n'existe que par la volonté politique et militaire d'Alger de nuire à l'intégrité territoriale du Maroc. Les camps de Tindouf, territoire fermé, opaque, géré directement par les militaires algériens, sont le théâtre de violations massives des droits humains, de détournement d'aides humanitaires, et aujourd'hui, un terreau fertile pour l'embrigadement et l'envoi de combattants dans des zones de conflits armés. Ce territoire est devenu un foyer de recrutement djihadiste et une plaque tournante de réseaux extrémistes opérant dans la région sahélo-saharienne.

Elias Rayane



Appel à manifestation d'intérêt pour l'organisation de séminaires régionaux de promotion et de sensibilisation autour du programme Go Siyaha et la prospection, le démarchage et l'accompagnement des candidatures relatives au programme Go Siyaha

Dans le cadre de l'accompagnement du déploiement des programmes de la feuille de route stratégique du secteur du tourisme 2023-2026, et afin d'offrir un accompagnement personnalisé au profit des porteurs de projets touristiques souhaitant souscrire au programme Go Siyaha, la Confédération Nationale du Tourisme (CNT) lance deux consultations pour :

- I. **L'organisation de 24 séminaires dans les 12 régions et principales Provinces et Préfectures du Royaume, visant à informer et sensibiliser les acteurs du secteur du tourisme autour du programme Go Siyaha.**
- II. **La mobilisation d'une expertise technique pour la prospection, le démarchage et l'accompagnement des candidatures relatives audit programme.**

A cet effet, la CNT invite les entreprises désireuses de l'accompagner pour la réalisation de ces actions à consulter les règlements de consultation disponibles sur le lien suivant :

<https://www.cnt.ma/page/consultations>

Les entreprises intéressées doivent déposer leurs dossiers de soumissions à cette consultation aux adresses citées ci-après au plus tard le **20 Juin 2025 à 16h00**.

- om@cnt.ma
- cnt@cnt.ma

Le Maroc consacré troisième pays africain performant en gouvernance, en innovation et en influence



Le Maroc occupe la 3^{ème} place du podium des pays africains les plus performants en matière de gouvernance, d'innovation et d'influence après l'Afrique du Sud (premier rang) et l'Égypte (deuxième rang).

C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par le magazine mensuel « Jeune Afrique » publiée dans sa dernière édition (juin 2025) assortie de moult données géopolitiques, socio-économiques et culturelles corroborant les conclusions qui en résultent.

Et c'est dans le cadre d'un exercice de classement reposant sur une méthodologie savante de prospection, d'analyse statistique et d'exercice comparatif précis pointant l'état des vingt pays africains les plus performants mais englobant tout de même l'ensemble des pays africains que résulte le positionnement du Royaume du Maroc au 3^{ème} rang.

Ce positionnement s'explique en tout état de cause par la pertinence des grandes mutations et transformations qui ont marqué l'évolution du Maroc, enregistrées par ailleurs au cours de ces dernières décennies.

A cet égard et pour saisir les tenants et aboutissants de ce classement général conclu, par ailleurs, en vertu d'une méthodologie minutieuse, s'agissant en l'occurrence du Maroc, il convient de rappeler, de prime abord, que ce fut le défunt Roi Mohammed V qui a initié le premier Sommet africain à Casablanca en 1961 en mettant en place les jalons de

l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Or l'engagement africain du Maroc sera longtemps gelé des suites du retrait catégorique de ladite OUA en date du 12 novembre 1984 lorsque la délégation marocaine s'est retirée du 20^{ème} Sommet, rejetant fermement l'admission du groupuscule séparatiste du polsario.

Toutefois, un quart de siècle plus tard, le Maroc, mû par des considérations géopolitiques opportunes, acte solennellement son retour à l'Organisation panafricaine, Sa Majesté le Roi Mohammed VI ayant participé au 28^{ème} sommet et ouvert son Discours par la célèbre déclaration :

« Il est beau le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! L'Afrique est Mon continent et Ma maison ».

Cette réintégration dans les rangs de l'Organisation panafricaine a, ainsi, donné le coup d'envoi d'un processus d'investissement Royal dans la consolidation des rapports avec les différentes composantes du continent africain.

Le Souverain a multiplié les visites en Afrique subsaharienne et reçu bon nombre de chefs d'Etat africains. De même que lors de chaque déplacement Royal, les responsables gouvernementaux l'accompagnant concluent des accords d'échanges commerciaux, de partenariat culturel et de coopération sécuritaire, outre les chefs d'entreprise marocains invités à participer aux voyages de Sa

Majesté le Roi qui définissent des projets d'investissement et signent des accords d'échanges commerciaux.

C'est dans ce contexte qu'il fut question du mégaprojet de gazoduc Nigeria-Maroc qui longera la côte ouest-africaine depuis le Nigeria tout en passant par onze pays de l'Afrique de l'Ouest en alimentant en gaz plusieurs pays enclavés tels que le Niger, le Mali et le Burkina-Faso pendant qu'au Maroc le gazoduc sera rattaché au gazoduc Maghreb-Europe.

Ainsi, ce processus judicieux de consolidation de la coopération et de partenariat égal avec les composantes géographiques du continent a laborieusement favorisé un climat pleinement propice à l'extension et au développement des entreprises marocaines opérant en Afrique, ce qui a boosté le positionnement du Maroc comme hub régional, facilitant l'accès des entreprises internationales aux marchés africains, facilités par ailleurs par la position géographique du Maroc. D'ailleurs, une multitude d'accords de libre-échange ont été signés dans cette lancée, des infrastructures adéquates et prometteuses prennent forme au bonheur des populations africaines.

De ce fait et compte tenu d'autres considérations parfaitement objectives, le classement du Royaume du Maroc à la troisième place des pays africains performants prend en compte les grandes transformations qui l'ont marqué au cours de ces dernières décennies se ma-

nifestant notamment à travers des avancées importantes telles que la conception du port de Tanger Med, l'un des plus grands ports d'Afrique et de la Méditerranée.

Là-dessus, le rapport ne manque pas de relever l'état avancé des infrastructures réalisées dont les ports, les aéroports, le train à grande vitesse, les lignes de tram dans les grandes villes, tout en observant que la diplomatie géopolitique et les partenariats économiques véhiculés par le Maroc ont permis de s'étendre au Sahara et bien au-delà.

Par ailleurs, concernant l'un des trois axes de référence sur lesquels se fonde le classement en question, celui de la gouvernance qui inclut l'observation des normes démocratiques, le respect de l'Etat de droit et l'opportunité des politiques économiques entreprises (représentant 50% de l'évaluation globale), le document met en avant des constats positifs quant à l'évolution du PIB par habitant, les flux d'investissement direct étranger et l'indice de l'Etat de droit...

Quant à l'axe de l'influence qui prend en compte les indicateurs diplomatiques tels que le nombre d'ambassades implantées dans le pays, la contribution aux différentes missions de la paix, de même que le rayonnement culturel, sportif et autre, il a requis une appréciation également positive confortant le classement en question bien que l'on ait pu relever un certain retard dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement...

Rachid Meftah



Paralyser le Parlement par simple communiqué administratif !

Il faut le faire !

La séance des questions orales du lundi 9 juin 2025, prévue comme chaque semaine conformément à l'article 100 de la Constitution, n'a pas eu lieu. Aucun communiqué officiel n'a été publié, aucun éclaircissement n'a été apporté quant à la partie responsable de cette décision : ni la présidence de la Chambre des représentants, ni son bureau, ni la réunion des présidents – pourtant les seules instances habilitées à délibérer et statuer sur le calendrier des séances hebdomadaires, dans le respect des compétences institutionnelles et des équilibres constitutionnels.

Ce précédent inquiétant est survenu à la suite d'une démarche inhabituelle : la Présidence du gouvernement a, par le biais d'un communiqué de presse, décidé de suspendre le travail dans les administrations publiques et les collectivités territoriales le lundi 9 juin 2025, au lendemain du congé de l'Aïd Al-Adha. Pour justifier cette mesure, elle s'est appuyée sur les dispositions de l'article 3 du décret n°2.05.916 du 20 juillet 2005, tel que modifié et complété.

Certes, ce type de décision relève des pré-

rogatives réglementaires du chef du gouvernement, telles que définies par l'article 90 de la Constitution. Toutefois, la controverse qu'elle a suscitée dépasse largement le cadre d'un simple congé administratif. Elle soulève une question de fond, essentielle : celle du respect effectif du principe de séparation des pouvoirs.

Le lundi est, en effet, le jour consacré à la tenue de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants. C'est une exigence constitutionnelle, consacrée par l'article 100, qui impose l'organisation d'une séance hebdomadaire dédiée au contrôle de l'action gouvernementale. Elle est également inscrite dans l'article 275 du Règlement intérieur de la Chambre, qui réserve expressément le lundi à cet exercice fondamental.

Par ailleurs, l'article 155 dudit Règlement précise, lui aussi, que les séances plénières doivent se tenir les jours — entendons par là les jours habituels de la semaine — et non ceux où l'administration est mise en congé par décision exceptionnelle de l'Exécutif. Car le Parlement n'est pas une administration publique soumise

aux directives du chef du gouvernement. Il s'agit d'un pouvoir législatif indépendant, doté d'une souveraineté organisationnelle interne, garantie tant par la Constitution que par son propre règlement, qui tient lieu de loi organique.

Ce qui est encore plus grave, c'est que ni le président de la Chambre des représentants, ni son bureau, n'ont jugé bon d'informer les députés ou l'opinion publique du sort réservé à la séance du lundi. Cette absence de communication constitue une violation manifeste de la Constitution et des règles élémentaires de fonctionnement parlementaire. Comme si une décision purement administrative émanant de l'Exécutif avait suffi à entraîner l'institution législative dans des « vacances forcées », sans base juridique ni délibération institutionnelle.

Ce qui s'est produit ne peut être considéré comme un simple oubli de programmation. Il s'agit d'un signal préoccupant : une banalisation du non-respect de la séparation des pouvoirs, et une dangereuse complaisance vis-à-vis de la paralysie d'une institution constitutionnelle – sans justification légale, ni même explication politique.

Ce qui est encore plus alarmant, c'est que la Chambre des représentants, dans toutes ses composantes, n'a pas su mesurer la gravité de la situation. Aucune réaction officielle n'a été formulée. Aucun sursaut institutionnel n'a permis d'affirmer la dignité et l'indépendance de la représentation nationale.

Sommés-nous en train d'assister à l'établissement d'un nouveau précédent, où il deviendrait acceptable de suspendre les travaux parlementaires par un simple communiqué administratif ?

Les autorisations exceptionnelles délivrées par le chef du gouvernement peuvent-elles désormais neutraliser les dispositions impératives de l'article 100 de la Constitution ?

Où se situe donc l'indépendance de l'institution législative, si ses séances peuvent être annulées sans décision émanant d'elle-même ?

Ces interrogations, lourdes de sens, ne doivent pas occulter une vérité éclatante : il y a bien eu suspension non déclarée des travaux du Parlement, et violation flagrante d'un principe fondamental de notre ordre constitutionnel : la séparation des pouvoirs.

Rencontre à Rabat sur la protection des enfants dans le cadre de la "kafala" transfrontalière

Le rôle de la justice dans la protection des enfants dans le cadre de la "kafala" transfrontalière et l'efficacité des mécanismes de coopération judiciaire internationale ont été au centre d'une journée de formation organisée, mercredi à Rabat, par l'Institut supérieur de la magistrature.

Cet événement, placé sous le thème "La kafala des enfants à l'étranger : une protection qui dépasse les frontières et une justice garante des droits", est organisé dans un contexte marqué par le besoin croissant pour la protection des droits des enfants face à la hausse des cas de kafala à dimension internationale.

Intégré au programme de formation continue des magistrats, il a pour objectif d'aborder les enjeux juridiques et judiciaires liés à la kafala transfrontalière tout en mettant en avant les meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne le rôle de la justice dans la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Dans une allocution à cette occasion, le directeur général de l'Institut supérieur de la magistrature, Abdelhane Touzani, a relevé que l'accroissement des demandes de kafala à l'étranger, émanant tant des membres de la communauté marocaine résidant à l'étranger que de ressortissants étrangers, a engendré une série de difficultés sur les plans juridique et judiciaire.

Ces difficultés touchent notamment à la diversité des référentiels encadrant la kafala entre législations nationales et conventions internationales contraignantes et l'enchevêtrement des compétences des différents intervenants, a-t-il précisé.

Il s'agit aussi, a ajouté M. Touzani, de l'absence de mécanismes efficaces pour le

suivi de la situation des enfants placés sous kafala à l'étranger et de la coordination judiciaire et administrative limitée entre les autorités nationales et leurs homologues des pays d'accueil.

Pour relever ces défis et renforcer les mécanismes de protection internationale des enfants concernés, le responsable a annoncé l'élaboration d'un programme de formation intégré, conformément à l'article 33 de la Convention de La Haye du 19 octobre 1996, ratifiée par le Maroc.

Ce programme s'appuie sur les référentiels juridiques internationaux et nationaux relatifs à la protection des enfants en situation de kafala à l'étranger, tout en mettant l'accent sur les prérogatives des différentes instances impliquées dans les procédures d'attribution de la kafala, le suivi de son exécution et l'évaluation du respect de l'intérêt supérieur de l'enfant, a-t-il indiqué.

Et d'ajouter que cette formation offre l'occasion d'examiner les orientations de la Cour de cassation dans ce domaine, d'unifier les pratiques et d'améliorer l'efficacité judiciaire dans les affaires de kafala internationale en s'inspirant des expériences antérieures.

Pour sa part, le chef du pôle de la formation continue et de la formation en administration judiciaire à l'Institut supérieur de la magistrature, Rachid Houbabi, a souligné que l'autorité judiciaire et le ministère public, en coordination avec le ministère de la Justice, ont fait de la kafala l'une de leurs priorités.

Et pour cause, a-t-il expliqué, il s'agit d'une question délicate qui se situe à l'intersection de la souveraineté nationale et des engagements internationaux du Royaume, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, la Convention de La



Haye et les accords bilatéraux de coopération judiciaire.

Ces textes soulèvent des questions sur le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, le contrôle a posteriori de la kafala et le suivi des engagements pris par le kafil résidant à l'étranger, a relevé M. Houbabi.

"Nous faisons face aujourd'hui à une réalité qui requiert une coopération judiciaire internationale effective à travers la mise en œuvre des conventions, l'adhésion aux mécanismes onusiens et afférents et l'adoption d'une jurisprudence éclairée, conciliant ouverture juridique et fermeté dans la protection des intérêts de l'enfant marocain", a-t-il fait observer.

Cette session de formation comprend

deux sessions de discussion couvrant cinq axes principaux, à savoir "Lecture dans le cadre conceptuel et juridique de la kafala à l'étranger : entre législation marocaine et référentiels internationaux", "Les orientations judiciaires de la Cour de cassation dans le domaine de la kafala internationale : vers une harmonisation des pratiques et un renforcement des garanties de protection", "Les enjeux de la coopération judiciaire internationale dans la gestion de la kafala transfrontalière", "Le ministère public et la kafala à l'étranger : rôles judiciaires et défis concrets" ainsi que "Les compétences du juge des affaires des mineurs dans la kafala transfrontalière : vers une consécration judiciaire de l'intérêt supérieur de l'enfant".

L'Académie du Royaume organise un side event sur la coopération Afrique-Méditerranée-Europe pour "une gouvernance durable de l'Océan"



L'Académie du Royaume du Maroc a organisé, mercredi à Nice, un side event consacré à la coopération Afrique-Méditerranée-Europe pour « une gouvernance durable de l'Océan », en marge de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC-3) qui se tient jusqu'au 13 juin dans la ville azurienne.

Placée sous le thème « Coopération pour une gouvernance durable de l'Océan rassemblant l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe », cette rencontre scientifique co-organisée avec l'ONG gouvernementale "La Saison Bleue" dans le sillage de la consultation régionale africaine pour l'UNOC3 et du Blue Africa Summit tenus à Tanger en octobre dernier, a réuni des acteurs clés d'Afrique, de la Méditerranée et d'Europe en vue de contribuer à la réflexion pour tracer les contours d'un partenariat renforcé, s'appuyant sur la « Feuille de Route à l'Horizon 2030 : Co-pilotage du Partenariat Afrique-Europe pour l'Océan ».

A cette occasion, le directeur exécutif de l'Académie du Royaume du Maroc, Ba-

chir Tamer, qui modérait les échanges, a souligné que les enjeux de ce partenariat, et plus globalement la coopération régionale et la collaboration sud-sud et nord-sud, sont au cœur des préoccupations du Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, mettant en avant à cet égard le message fort adressé par le Souverain aux participants au Sommet "L'Afrique pour l'Océan", organisé lundi dans le cadre de l'UNOC 3 et dont lecture a été donnée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de SM le Roi, qui coprésidait le sommet avec le Président français, SEM. Emmanuel Macron.

Dans ce message, a-t-il rappelé, SM le Roi souligne que le Maroc plaide pour une relecture stratégique du rôle maritime africain qui se situe autour de plusieurs axes : une croissance bleue, une coopération sud-sud renforcée et une intégration régionale autour des espaces océaniques, et une effectivité maritime par les synergies atlantiques.

Abondant dans le même sens, le président de l'Institut marocain d'intelligence stratégique (IMIS), Abdelmalek Alaoui, a

souligné qu'en droite ligne avec le message Royal à l'UNOC, nous devons repenser l'Océan non juste comme une ressource à protéger, mais comme un espace à gouverner », comme l'a résumé le Souverain : "L'Océan est et restera un trait d'union et un horizon partagé qu'il nous appartient à tous de protéger et d'aménager en un espace de paix, de stabilité et de développement".

"Ces paroles nous obligent en tant que Marocains, Africains, et Méditerranéens", a affirmé l'expert à l'adresse d'une assistance prestigieuse, composée d'acteurs des deux rives issus de différentes sphères (institutionnelles, scientifiques, économistes, ONGs...)

Intervenant lors d'une table ronde sur "La gouvernance face aux défis de l'économie bleue en Afrique", M. Alaoui a identifié « trois failles » sur lesquelles butent actuellement les efforts africains de gouvernance océanique, à savoir « une gouvernance fragmentée et peu inclusive », « un déficit de souveraineté technologique et informationnelle » et « l'absence de diplomatie bleue coordonnée ».

Le président de l'IMIS s'est joint, en outre, aux différentes voix qui, à l'instar de celle de Pascal Lamy, Co-président du Groupe de Stratégie Afrique-Europe pour l'Océan, Fondation Afrique Europe (AEF), se sont élevées lors de cette rencontre en faveur de la promotion de la recherche et de la science dans le cadre de partenariats public-privé et des approches interdisciplinaires, pour aider les pays africains à faire face aux défis océaniques, notamment sur le plan de l'observation avec des données ouvertes pour éclairer les décideurs.

La formation et le renforcement des capacités des pays africains dans ce domaine figurent également parmi les recommandations des participants qui insistent notamment sur l'importance d'associer les jeunes et les acteurs locaux à ces efforts.

La rencontre s'est clôturée par la présentation du « Pacte pour une Afrique bleue durable » par l'Envoyé spécial du Président de la République française pour la Conférence des Nations unies sur l'Océan, Am-

bassadeur pour les pôles et les océans, Olivier Poivre d'Arvor, dans la perspective de la 3^e édition du Blue Africa Summit qui se tiendra, les 9 et 10 octobre à Tanger.

Ce pacte qui se veut une étape majeure, établissant une feuille de route concrète pour renforcer la coopération entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe, s'engage résolument à aligner les actions sur l'Objectif de Développement Durable n°14 (ODD14) "Vie aquatique", relatif à la conservation et à l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines, en préservant la santé des océans, en soutenant la prospérité des communautés côtières, et en assurant un développement durable inclusif pour toutes les populations dépendantes de la mer.

« Il faut que l'Afrique bleue ait une feuille de route, un programme concret, un agenda », a plaidé, dans une déclaration à la MAP, M. Poivre d'Arvor, précisant que le prochain Blue Africa Summit réunira à Tanger quatre collèges, à savoir celui de la gouvernance, des scientifiques d'un côté, des collectivités et des Etats de l'autre, en plus de ceux concernant « les entreprises et le monde économique », et « des organisations non-gouvernementales ».

« Ces quatre collèges vont travailler pendant un an et ils remettront en octobre 2026, à l'occasion du quatrième Blue Africa Summit, la feuille de route avec des financements pour lancer vraiment cette route africaine bleue », a-t-il expliqué.

Co-organisé par La Saison Bleue et l'Académie du Royaume du Maroc, fondateurs du Blue Africa Summit (Tanger), l'événement AMEC (Africa-Mediterranean-Europe) associe de nombreux acteurs stratégiques : la Fondation Afrique-Europe (AEF), la Commission européenne et la Blue Mission Med, l'Union africaine (UA), l'Union pour la Méditerranée (UPM), la Commission de l'Océan Indien (COI), Goumbook (Mena Ocean), l'Institut Jacques Delors, l'Institut océanographique Paul Ricard, l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le MedPAN et l'UNEP/PAM.

Jean Marie Heydt souligne la haute pertinence de la vision stratégique de SM le Roi pour conforter le rôle maritime de l'Afrique

Le politologue franco-suisse Jean Marie Heydt a souligné, mercredi, la haute pertinence de la vision stratégique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour conforter le rôle maritime de l'Afrique.

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé à une vision innovante pour valoriser le potentiel océanique du continent africain », a affirmé M. Heydt en réaction au message adressé par le Souverain aux participants au sommet "L'Afrique pour l'Océan" organisé à Nice dans le cadre de la 3^e conférence de l'ONU sur l'Océan et dont lecture a été donnée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Représentante de Sa Majesté le Roi.

« Sa Majesté le Roi a présenté une vision audacieuse et stratégique visant à repositionner le rôle maritime de l'Afrique dans le contexte global. Ce plaidoyer s'inscrit dans une quête visant à concilier le développement économique et la protection environnementale, tout en renforçant la souveraineté africaine sur ses richesses océaniques », a indiqué M. Heydt dans une déclaration à la MAP.

Il a expliqué que malgré ses 38 Etats côtiers et ses millions de kilomètres carrés de zones maritimes, le continent africain reste largement sous-représenté dans les débats mondiaux relatifs aux océans, notant que c'est dans ce sens que SM le Roi a appelé à une relecture stra-

tégique du rôle maritime africain, insistant sur la nécessité d'une gouvernance partagée et responsable, portée par une collaboration régionale renforcée.

Le plaidoyer Royal, a-t-il ajouté, s'articule autour d'une triple priorité : l'innovation technologique, la durabilité environnementale et la coopération régionale, mettant en exergue l'engagement « exemplaire » du Maroc en faveur de la durabilité.

Le professeur Heydt n'a pas manqué, dans ce contexte, de mettre en exergue le lancement, sous le leadership de SM le Roi, de l'Initiative des Etats Africains Atlantiques, notant que le Souverain « vise à doter cette façade océanique d'une gouvernance collégiale inédite ».

Soulignant que la coopération régionale sera un facteur déterminant dans cette dynamique, M. Heydt a noté que le Maroc, fort de son expérience en termes de sécurité et de paix, en tant que carrefour entre l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient, se propose comme un facilitateur dans ces processus de coopération.

Le plaidoyer de Sa Majesté le Roi en faveur d'une relecture stratégique du rôle maritime africain, démontre une vision claire et ambitieuse qui englobe tout le Maroc et s'étend à l'ensemble du continent, ce qui renforce le rôle du Royaume en tant que leader respecté et influent au sujet des questions maritimes africaines, a-t-il conclu.

Tenue à Rabat de la 5^{ème} réunion annuelle de suivi de la Convention anticorruption dans le secteur financier

L'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC) et les trois autorités du secteur financier, Bank Al-Maghrib (BAM), l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) et l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) ont tenu, mercredi à Rabat, leur cinquième réunion annuelle de haut niveau dans le cadre du suivi de la Convention de coopération dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption dans le secteur financier (CASF), signée en novembre 2019.

"Cette rencontre a permis de dresser le bilan de la mise en œuvre de la Convention sur la période écoulée (2024-2025) et d'approuver la feuille de route pour la période à venir (2025-2026). Elle a également été l'occasion d'échanger sur les évolutions récentes en matière de prévention et de lutte contre la corruption, tant au niveau national qu'international", indiquent l'INPPLC, BAM, l'AMMC et l'ACAPS dans un communiqué conjoint.

La période écoulée a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs actions destinées à soutenir la dynamique sectorielle en matière de prévention et de lutte contre la corruption. À ce titre, des séminaires et sessions de formation ont été orga-

nisés au profit de plus de 1.600 cadres et responsables relevant des autorités et établissements du secteur financier, portant sur les thématiques clés de l'anticorruption.

Par ailleurs, une collaboration a été engagée avec la Fondation marocaine pour l'éducation financière (FMEF), en vue de renforcer les compétences de ses formateurs dans les domaines de la probité et de la prévention de la corruption.

En outre, les initiatives de partage d'expériences, tant entre les quatre autorités signataires de la Convention qu'avec les parties prenantes concernées, se sont poursuivies. Elles se sont traduites notamment par la tenue d'un séminaire sur la gestion des risques de corruption, qui a réuni plus de 80 participants représentant les secteurs bancaire, assurantiel et des marchés de capitaux.

Des ateliers d'échange ont également été organisés autour de thématiques prioritaires, telles que les politiques de cadeaux, la gestion des conflits d'intérêts ou encore la mise en œuvre de programmes de formation en matière d'anticorruption.

Parallèlement, le projet d'évaluation des risques de corruption dans le secteur des assurances, mené en collaboration avec des experts de l'Organisation des Nations



unies, est en cours de finalisation.

Les premiers résultats de cet exercice ont été présentés à l'occasion de cette cinquième réunion. Un projet similaire a été engagé dans le secteur du marché des capitaux et devrait aboutir d'ici 2026.

S'agissant de la feuille de route 2025-2026, les efforts de la coopération seront axés sur le renforcement continu des compétences et de la culture d'intégrité, la participation active aux

initiatives et événements de sensibilisation et de partage d'expérience ainsi que la mise en place, à l'instar de ce qui a été réalisé dans le secteur bancaire, des plans d'actions découlant des cartographies des risques de corruption et de leur encadrement dans les secteurs des assurances et du marché des capitaux.

Enfin, les quatre institutions ont réaffirmé leur engagement à poursuivre et à renforcer cette dynamique de coopération inter-institutionnelle dans le secteur fi-

nancier et à procéder à une autoévaluation des termes de la convention et des modalités de sa mise en œuvre (six ans après son adoption en 2019) en vue de les adapter à l'évolution des contextes national et international et aux enjeux du secteur.

Les autorités du secteur financier s'engagent également à soutenir activement l'INPPLC dans son approche sectorielle, dans l'objectif de créer une dynamique à l'échelle nationale et un effet d'entraînement intersectoriel.

L'ONU plaide pour un sursaut collectif en faveur des droits des personnes handicapées

Les Nations unies ont plaidé mercredi pour un sursaut collectif en faveur de la consécration des droits des personnes en situation de handicap,

malgré les multiples défis qui existent dans plusieurs parties du monde.

"Presque tous les indicateurs des Objectifs de développement durable pour les

personnes handicapées accusent du retard", a relevé la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina Muhammed, à l'occasion de la 18^{ème} Conférence des Etats parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées tenue du 10 au 12 juin à New York.

Elle a relevé que les personnes en situation de handicap "sont confrontées à une pauvreté plus élevée, à un chômage plus important, à une insécurité alimentaire et sanitaire plus grande et à un accès plus limité à l'éducation, à l'emploi et aux technologies numériques".

La responsable onusienne a appelé toutes les parties prenantes à intensifier les efforts pour renverser la tendance et consacrer la participation pleine et inclusive de cette catégorie dans tous les aspects de la vie.

Cette réunion onusienne, qui connaît la participation de représentants de pays membres dont le Maroc, des agences de l'ONU et de la société civile, est axée cette année sur la sensibilisation du public aux

droits et à la contribution des personnes handicapées au développement social.

Intervenant à cette occasion, la présidente du Comité des droits des personnes handicapées, Kim Mi-Yeon, a, pour sa part, souligné l'importance de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui existe depuis maintenant 20 ans, malgré un contexte de défis mondiaux croissants.

La Convention "est le traité le plus progressiste du XXI^{ème} siècle en matière de droits de l'Homme. Elle a marqué un tournant décisif, passant d'un modèle médical et caritatif à une approche fondée sur les droits, et affirme le devoir de démanteler la discrimination structurelle et fondée sur le genre", a-t-elle déclaré.

Les discussions lors de cette rencontre portent notamment sur le financement du développement inclusif des personnes handicapées, l'exploitation de l'intelligence artificielle pour favoriser l'inclusion et la promotion des droits des personnes handicapées autochtones.



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

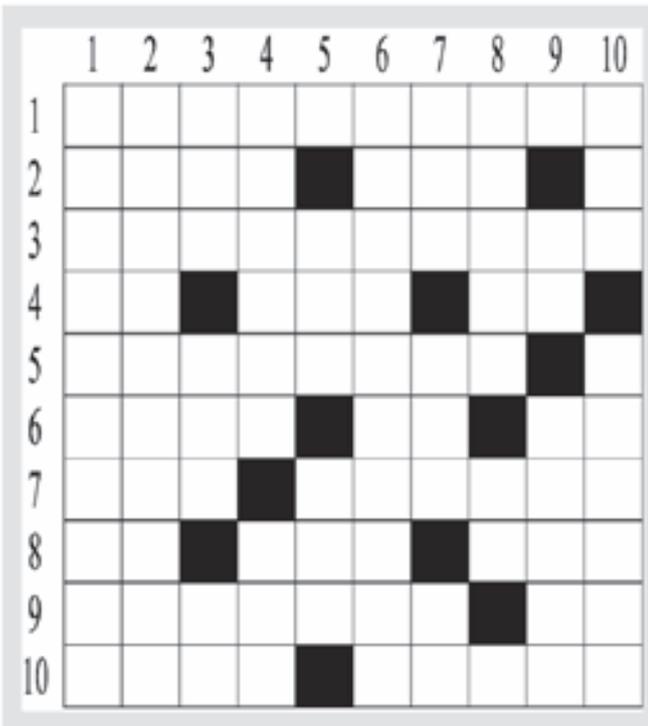
IMMANG EABLE	TERMIN OLOGIE	TROMPE	↘	CHANGEA	STÉRIL ISATION	↘	TARTE	↘	SILENCE	ARTICLE	SOUS LE REGARD
↙	↘			↘					↘	↘	↘
À L'ENVERS POTEAU		RUISSEAU VIOLON	↘		COUGUAR		FLAGRA NT DÉLIT	↘			
↙		↘			↘					LAVE	
CHOISI	↘			DO EN APARTÉ	↘		QUI N'EST PAS BLANCHI	↘		↘	
EN VENTE	↘		POTE	↘			NAZI	↘	PRÊT-À- MONTER	↘	
							↘	↘			LIBÉRÉ
COMMIS- ÉRATION	↘										
↙		DOCTEUR	CAPITALE DU BANGLA- DESH	ROMAINS	COMBINE	↘					
PRONOM		↘	↘	↘			COBALT	PAREIL	↘		
ACCRO	↘							MAISON RUSSE			
PEUR	↘					ADVERBE DE LIEU	↘	↘		THALLI- UM	ELLE ET LUI
APERÇU	↘					RAPPEL				↘	↘
↙		ARTICLE	ESPAGNOL		STIMULER	↘					
		↘	↘	↘	PRÊTE- NOM	↘					
PARTIE CACHÉE	↘						JOURNAL PERSON- NEL	↘			
LANCÉES	↘						SODIUM	↘		NICKEL	↘

Solution mots flechés d'hier

		U		M		P	
M	O	N	O	P	O	L	E
I	I		E	U	R	D	R
G	R	A	N	D	A	R	E
A	N		T	R	A	M	E
O	E		E		F	I	N
A	N	S	E		M	O	U
L	U		E		S	T	U
A	P		S	A	N	T	E
P	I		M	E	N	T	E
L	E		N		V	U	A
T	R		I	N	G	A	R
S	O		R	T	E		B

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Benarbia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bentaleb Alain Bouilly Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Metah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p> <p>Directeur artistique Fouad Ezziar</p>	<p>Service technique Khalifa Sbi (Responsable) Myriem Rebane Khadja Halafi Mariama Farki Elkondoussi Elmandi</p> <p>Révision Abdelmoumen Warach</p> <p>Secrétariat Assoua Tabou</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki Correspondants Ahmadou El Katab (Lalyoune) Abdelali Khalilad (Essaouira)</p> <p>Collaborateurs Chouab Saboun Khalil Benmouya</p>	<p>Adresse de la Rédaction 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p>E-mail: Libération@libe.ma Téléphone: 0522 61.94.04</p> <p>Fax de la rédaction: 0522 62.09.72</p> <p>Service annonces et publicité E-mail: annonces@libe.ma Youssef El Gahr Mourad El Youssefi Loubra Baghdadli Latifa Mourab Rkia Ait Dabaran Silvum Zaïter Fadwa Choukri</p>	<p>44, Avenue des E.A.R. 3^{ème} Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32 0522 60.23.44 Fax 0522 31.28.10</p> <p>Imprimerie Les Editions Maghrébines</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/14</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération</p> <p>Libération Maroc</p> <p></p>
--	---	--	---

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Science des sources thermales
- 2- Roche en fusion - Artère
- 3- Egarement
- 4- Génisse - Porte charge - Tableau
- 5- Peu raffiné
- 6- Lisière - Tête de liste - Article espagnol
- 7- Précis - Basané
- 8- Sans effets - Cambriolage - Lentille
- 9- Injecté de sang
- 10- Crochet - Laminé

VERTICALEMENT

- 1- Criée sur les toits
- 2- Cultivateurs
- 3- Petit if - Manche - Carte
- 4- Valeur - Existence
- 5- Monarque - Veine
- 6- Calme
- 7- Institut de France - Avant les autres - Coordonnant
- 8- Elle court Paris - Se le suit
- 9- Alternative - Déranger
- 10- Fameux espion - Ajustée

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	1		9	5	6			
7		3	1		2			
	2				1			
	7	8		1	5			
4	3		5		9	2		
6	1		2	4				
2				5				
8	5	7			1			
	5	6	3		4	8		

Difficile

3			8	6	4			
1		3		7				
			2					
7				1				
1	6	4	7	5	9			
	5			3				
		6						
	8	5		9				
5	4	8			2			

Moyen

		3	7					9
	6	8		4				
3	9			2		1		
	3	1	4		7			
4	1					5	2	
	6	9	5	1				
8	4					6	7	
	4			6	2			
6			8	7				

Expert

	9	4	5			7	1	
3								
	1	9				8		
	3	5	2				4	
2		6	3		5			
		8		9	3			
								5
	1	9		5	4	8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	4	7	2	3	8	5	6	9
2	9	5	4	7	6	3	8	1
6	3	8	9	1	5	7	4	2
9	5	2	3	6	4	1	7	8
8	7	3	1	2	9	6	5	4
4	1	6	8	5	7	9	2	3
5	8	4	7	9	1	2	3	6
7	2	9	6	4	3	8	1	5
3	6	1	5	8	2	4	9	7

Difficile

1	5	6	3	8	9	4	7	2
7	9	3	6	2	4	1	8	5
8	2	4	7	1	5	3	6	9
3	7	9	1	4	6	2	5	8
4	8	1	5	7	2	6	9	3
2	6	5	8	9	3	7	4	1
6	3	2	4	5	8	9	1	7
5	4	7	9	3	1	8	2	6
9	1	8	2	6	7	5	3	4

Moyen

7	1	9	8	3	4	2	6	5
6	8	3	5	2	1	7	9	4
2	4	5	9	7	6	3	8	1
3	5	1	6	8	9	4	2	7
8	9	2	4	5	7	1	3	6
4	7	6	2	1	3	8	5	9
9	6	8	1	4	2	5	7	3
1	2	7	3	9	5	6	4	8
5	3	4	7	6	8	9	1	2

Expert

5	9	4	6	7	2	1	3	8
2	7	3	8	9	1	4	6	5
1	8	6	3	5	4	7	2	9
7	5	2	9	6	8	3	1	4
6	3	8	1	4	5	2	9	7
4	1	9	7	2	3	8	5	6
9	4	7	2	1	6	5	8	3
8	6	1	5	3	7	9	4	2
3	2	5	4	8	9	6	7	1

Tourisme durable

Des tour-opérateurs néerlandais en prospection dans la province d'Ifrane

Un groupe de professionnels d'agences de voyages néerlandaises ont visité, récemment, la province d'Ifrane dans le cadre d'une mission de prospection d'opportunités de partenariat dans le domaine du tourisme durable.

Cette initiative a été l'occasion de mettre en avant les atouts touristiques, culturels et environnementaux de la région en particulier ses sites naturels et ses attractions touristiques dont le parc national et les lacs de montagne.

La visite, qui intervenait dans le cadre de la politique d'ouverture du Conseil provincial du tourisme sur les acteurs locaux et internationaux, a permis aux professionnels néerlandais de rencontrer leurs homologues de la province d'Ifrane pour discuter des perspectives de développement touristique durable, rapporte la MAP.

L'objectif principal est de renforcer la position d'Ifrane en tant que destination touristique internationale et de promouvoir un tourisme durable qui respecte l'environnement et la culture locale.

Selon le président du Conseil provincial du tourisme d'Ifrane, Omar Jaid, cette visite constitue une étape importante vers l'ouverture sur les marchés touristiques européens, notamment dans le contexte des préparatifs du Maroc pour accueillir la Coupe du monde 2030, mettant l'accent sur l'importance de faire d'Ifrane un modèle de tourisme environnemental et alternatif.

Les membres du groupe néerlandais ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité de l'infrastructure touristique, la compétence des professionnels locaux et l'hospitalité chaleureuse de la population. Ils ont manifesté leur intérêt pour développer des partenariats basés sur le tourisme durable et les échanges culturels.

Ifrane compte plus de 60 sites touristiques et offre une variété d'activités, allant du ski et de la pêche à l'observation des oiseaux. La ville a connu une croissance notable de son infrastructure touristique, avec 75 établissements hôteliers offrant une capacité d'accueil représentant 20% de l'offre globale de Fès-Meknès.

Cette visite qui s'inscrit dans le cadre des efforts d'Ifrane pour renforcer sa position en tant que destination touristique environnementale mondiale, est de nature à renforcer les opportunités de partenariat et de coopération entre Ifrane et les marchés touristiques européens, notamment dans le domaine du tourisme durable.

Le 1^{er} Sommet africain sur l'hydrogène vert entame ses travaux au Cap



Le premier Sommet africain sur l'hydrogène vert a entamé ses travaux, jeudi au Cap (1470 km de Pretoria), avec pour objectif de mettre en valeur le potentiel de l'Afrique en matière de production d'hydrogène vert et les opportunités d'investissement et de partenariats stratégiques dans ce domaine.

Initié sous le thème «Libérer le potentiel de l'hydrogène vert de l'Afrique pour une croissance durable», ce sommet innovant réunit des ministres africains de l'Energie, des décideurs politiques, des investisseurs, des institu-

tions de recherche et des experts en énergie pour façonner le secteur émergent de l'hydrogène vert sur le continent.

Il vise à débloquer des opportunités d'investissement dans un secteur à forte croissance et à former des partenariats stratégiques pour une industrialisation verte et durable dans le continent. Il s'agit en fait de promouvoir le potentiel de l'hydrogène vert en Afrique grâce au leadership gouvernemental.

Grâce à ses immenses ressources en énergies renouvelables et à son vaste territoire, l'Afrique a la possibilité de devenir un pionnier dans cette industrie florissante de l'hydrogène vert, en créant des emplois zéro émission, un approvisionnement énergétique national et des recettes d'exportation propices à un avenir décarboné, soulignent des experts.

Ils estiment, à cet égard, qu'une collaboration radicale entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile s'avère donc nécessaire, afin de définir

des cadres politiques et d'investissement adaptés, rapporte la MAP.

Les principales voies de transition énergétique identifient l'hydrogène vert comme la solution la plus crédible disponible aujourd'hui pour décarboner les secteurs de l'industrie lourde et des transports.

C'est dans cette perspective que six grands pays africains, à savoir le Maroc, l'Égypte, le Kenya, l'Afrique du Sud, la Mauritanie et la Namibie ont formé l'Alliance africaine pour l'hydrogène vert, afin d'intensifier la collaboration et de dynamiser le développement de projets d'hydrogène vert sur le continent africain. Ils ont récemment été rejoints par cinq autres pays qui ambitionnent de devenir des leaders de l'hydrogène vert dans la région : l'Angola, Djibouti, l'Éthiopie, l'Algérie et le Nigéria.

Les conférenciers plancheront deux jours durant sur les approches du marché, les opportunités d'investissement, le déploiement des technologies et la position de

l'Afrique dans la chaîne de valeur mondiale de l'hydrogène vert.

Au programme de ce rassemblement figurent, notamment, le lancement du rapport sur l'hydrogène vert en Afrique et des panels de haut niveau sur plusieurs thématiques : «Libérer le potentiel de l'hydrogène vert en Afrique : de la vision à l'action évolutive et inclusive», «Accroître la production, garantir l'équité et mener la transition énergétique mondiale», «La stratégie africaine pour l'hydrogène vert» et «Schémas directeurs des énergies renouvelables en Afrique».

Des tables rondes seront également organisées sur «Les investissements de l'Union européenne dans les chaînes de valeur de l'hydrogène vert en Afrique», «La planification énergétique dans le contexte de l'hydrogène vert», «La stratégie relative aux minéraux critiques» et «La propriété intellectuelle des technologies de l'hydrogène développées localement pour la croissance du continent».



Débloquer des opportunités d'investissement dans un secteur à forte croissance

Emprunt obligataire de CMT du 14 juin 2021: Révision du taux facial des obligations de la tranche "B"

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) a annoncé la révision du taux facial des obligations à taux révisable non cotées de la tranche "B" de son emprunt obligataire ordinaire par placement privé du 14 juin 2021.

Le nouveau taux d'intérêt, qui sera appliqué à partir du 14 juin 2025, se situe à 3%, avec une maturité de 5 ans, une prime de risque de 90 points de base (pbs) et un taux de référence 52 semaines (taux monétaire) tel que publié par

Bank Al-Maghrib le 06/06/2025 de 2,1%, précise la CMT dans un communiqué publié sur le site de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC). Cette révision s'opère conformément aux dispositions du PV de décision du Directeur Général Délégué tenu le 07 juin 2021, arrêtant les caractéristiques de cet emprunt, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche "B" à la date d'anniversaire de la jouissance des obligations, fait savoir la même source.

OPCVM : L'actif net avoisine 772,7 MMDH au 30 mai

L'actif net sous gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) a atteint près de 772,7 milliards de dirhams (MMDH) au 30 mai dernier, affichant une baisse hebdomadaire de 0,84%, selon l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Cette évolution reflète des baisses dans les catégories "Contractuel" (-10,4%), "Monétaire"

(-5,71%), "Actions" (-0,16%), "Diversifiés" (-0,14%) et "Obligations CT - Court terme" (-0,11%), précise l'AMMC dans son récent document sur les statistiques hebdomadaires des OPCVM.

En revanche, la catégorie "Obligations MLT - moyen et long terme" a enregistré une hausse de 0,4%.

Le nombre total d'OPCVM en activité s'est situé à 591 fonds.

Plus de 84.900 établissements économiques actifs dans la région de l'Oriental

Le nombre d'établissements économiques actifs sur le territoire de la région de l'Oriental s'élève à 84.928, selon la Cartographie des établissements économiques (CEE) réalisée par le Haut-commissariat au plan (HCP) entre avril 2023 et mai 2024.

Cet effectif correspond à 6,5% du total national qui s'élève à 1.304.564 établissements économiques actifs, selon une note de la Direction régionale du HCP de l'Oriental qui précise que cette région est dominée par les établissements à but lucratif.

La répartition des établissements économiques actifs par type révèle que les établissements à but lucratif dominent largement avec 86,7% du total, suivis des établissements de services publics (11,7%) et des établissements à but non lucratif exerçant dans des locaux indépendants (1,6%), fait savoir la même source, affirmant que cette répartition est quasi identique à celle observée au niveau national, qui s'établit respectivement à 86,6%, 11,3% et 2,1%.

Le tissu économique de la région de l'Oriental se concentre essentiellement dans la partie nord qui abrite 76,4% du total des établissements économiques actifs, montrent les résultats de la CEE, notant que la préfecture d'Oujda-Angad et la province de Nador accueillent, à elles seules, plus de la moitié du tissu économique régional, soit 54,2%, occupant les premières places avec respectivement 27,6% et 26,6% des établissements implantés sur le territoire de la région, rapporte la MAP.

Viennent ensuite les provinces de Berkane, de Taourirt, de Driouch et de Guercif qui concentrent respectivement 13,6%, 8,8%, 8,6% et 6,8% des établissements de la région. Enfin, les provinces de Figuig et de Jerada enregistrent les proportions les plus faibles, avec respectivement 4,4% et 3,6% du total régional.

A l'issue de l'opération de la Cartographie des établissements économiques (CEE), précise encore la Direction régionale du HCP, 73.642 éta-

blissements à but lucratif actifs ont été recensés et géoréférencés dans l'Oriental, correspondant à 6,5% du total national (1.130.021 établissements à but lucratif).

Plus de la moitié de ces établissements (57,1%) sont concentrés dans la préfecture d'Oujda-Angad (29,4%) et la province de Nador (27,7%).

Par ailleurs, la répartition par lieu de localisation de l'unité, défini comme étant le lieu d'implantation de l'établissement objet de la CEE, révèle que 82,1% des établissements de la région sont implantés dans des quartiers d'habitation, contre 84% à l'échelle nationale.

Aussi, 12,7% sont localisés au niveau des centres commerciaux, 1% exercent leur activité dans des zones industrielles et 0,1% des établissements sont implantés dans des complexes d'artisanat.

En termes d'emploi, les résultats de la CEE indiquent que les établissements économiques à but lucratif de la région emploient 172.595

personnes de manière permanente, soit une part de 4,8% de l'ensemble des emplois permanents à l'échelle nationale qui s'élève à 3,6 millions.

La même source précise, par ailleurs, que les établissements à but lucratif implantés dans la préfecture d'Oujda-Angad concentrent plus d'un tiers des emplois permanents de la région (36,5%), suivis de ceux de la province de Nador qui regroupent 29,2%. Les autres provinces de la région se partagent le reste de la main-d'œuvre employée (34,3%).

Aussi, les femmes représentent 22,3% du total des employés permanents de la région (38.462 employées), soit une part inférieure à celle enregistrée au niveau national qui est de 27,7% (992.562 employées). En outre, la part de l'emploi féminin dépasse le quart dans la préfecture d'Oujda-Angad (26,5%) et la province de Guercif (26,3%), tandis que cette part reste modeste dans la province de Driouch (9,4%). Les autres provinces enregistrent des parts avoisinant les 20%.

Le Haut-Commissariat au plan (HCP) a réalisé, entre avril 2023 et mai 2024, la Cartographie des établissements économiques (CEE). Cette opération, qui est un recensement exhaustif avec un géoréférencement des établissements économiques relevant des secteurs public et privé opérant dans des locaux à usage professionnel ainsi que des souks hebdomadaires, a été menée de façon intégrée avec les travaux cartographiques préparatoires du RGP 2024.

S'alignant sur les orientations du chantier de transformation digitale amorcé par le HCP depuis 2019, les travaux de conception et de réalisation de la CEE se sont appuyés sur des technologies modernes à travers l'utilisation d'un Système d'information géographique (SIG) mobile hébergé sur des tablettes connectées à internet et équipées d'un Système de positionnement mondial (GPS) et d'un fond d'image satellite récent et de haute définition.

La Cour des comptes abrite une réunion technique de JURISAI

La Cour des comptes, en sa qualité de Secrétariat général de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques à compétences juridictionnelles (JURISAI), a abrité, mardi, une réunion technique de haut niveau du comité directeur de l'Organisation.

Cette réunion a connu la participation de représentants des institutions supérieures de contrôle (ISC) en provenance de la France, du Portugal, du Brésil, du Sénégal, de l'Italie, de l'Espagne, de la Mauritanie, de l'Angola, de Djibouti et du Maroc, indique un communiqué de la Cour des comptes.

Le Premier président de la Cour des comptes, Zineb El Adaoui, a souligné

dans son allocution d'ouverture, que la tenue de cette réunion marque l'aboutissement d'un processus de coordination continue et d'échanges réguliers mené au sein des commissions permanentes de l'Organisation, précisant que JURISAI a franchi des étapes significatives dans l'accomplissement de sa mission.

Elle a insisté sur le fait que cette rencontre dépasse le simple cadre procédural et administratif pour constituer une plateforme d'évaluation des orientations et d'élaboration des décisions stratégiques futures, rapporte la MAP.

Mme El Adaoui a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement ferme de la Cour des comptes du Royaume du Maroc à

déployer tous les efforts nécessaires pour contribuer au succès de cette organisation et accompagner sa dynamique, afin qu'elle soit en mesure de répondre efficacement aux enjeux et défis émergents en matière de contrôle juridictionnel des finances publiques.

La tenue de cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de JURISAI, visant à consolider les bases nécessaires au renforcement de sa performance et à l'élargissement de son rayonnement institutionnel, relève la même source.

L'ordre du jour a notamment porté sur la présentation et la discussion des rapports des commissions de l'organi-

sation, la feuille de route de ses partenariats, ainsi que les aspects financiers de sa gestion.

En marge de cette réunion, la Cour des comptes a organisé, mercredi dernier, un séminaire international sous le thème "La communication des institutions supérieures de contrôle sur leurs activités juridictionnelles : enjeux et défis". Ce séminaire, qui a connu la participation d'experts internationaux des ISC membres, vise à discuter des fondements institutionnels, du cadre normatif et de l'importance stratégique de la communication autour des activités juridictionnelles, ainsi que des défis et aspects pratiques liés à cette communication.

350 artistes, 40 Maâlems et 54 concerts au 26^{ème} Festival Gnaoua et musiques du monde



Le 26^e Festival Gnaoua et musiques du monde, prévu du 19 au 21 juin à Essaouira, accueillera 350 artistes, dont 40 Maâlems Gnaoua, lors des 54 concerts qui vont ponctuer ces trois journées intenses, à différents moments du jour et de la nuit, entre grands shows en plein air, sets intimistes et performances dans des lieux patrimoniaux.

"Plus qu'un festival, un souffle. Plus qu'une fête, une vision. Du 19 au 21 juin, Essaouira devient le cœur battant de la création musicale mondiale, où les Maâlems Gnaoua – véritables gardiens de la transe – accueillent les grandes voix du monde pour trois jours d'expériences sonores, de rencontres humaines, de liberté partagée. Un rendez-vous brûlant d'émotions, à la croisée de la spiritualité, de la jeunesse et de l'engagement", indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Tout commence par une parade d'ouverture haute en rythmes et en symboles, rassemblant l'ensemble des Maâlems Gnaoua dans les rues d'Essaouira, pour un grand moment de fête populaire et de communion, soulignent les organisateurs, notant que cette procession lancera le festival dans une ambiance joyeuse, spirituelle et résolument universelle.

Elle sera immédiatement suivie d'un concert d'ouverture exceptionnel sur la scène Moulay Hassan, réunissant Maâlem Hamid El Kasri, "figure emblématique de la tagnaouite marocaine, et la compa-

gnie Bakalama du Sénégal, référence majeure des percussions et danses traditionnelles d'Afrique de l'Ouest", relève la même source, ajoutant qu'"à leurs côtés, les voix singulières de Abir El Abed et Kya Loum tisseront une cartographie sonore puissante, entre spiritualité marocaine, rythmes sabars et envolées contemporaines. Une ouverture magistrale, à l'image du festival : audacieuse, enracinée, ouverte".

Tout au long du festival, les fusions musicales se multiplient avec une intensité rare: Maâlem Housam Gania croise son guembri avec la batterie libre du New-Yorkais Marcus Gilmore, Morad El Marjan entre en dialogue spirituel avec Dhafer Youssef, grande figure du jazz mystique, et Asmaa Hamzaoui & Bnat Timbouktou tissent un chant de résistance et de sororité avec Rokia Koné, voix puissante du Mali, nourrie de tradition et d'engagement.

A ne pas manquer non plus : la création inédite portée par Maâlem Mohamed Boumezzough, qui réunira Anas Chlih, Aly Keita, Tao Ehrlich, Martin Guerpin, Quentin Ghomari et Hajar Alaoui, pour une aventure sonore entre le Maroc, le Mali et la France, où le balafon, le guembri et les cuivres se mêlent dans une énergie collective galvanisante, fait savoir la même source.

Et de poursuivre qu'"à cette palette de rencontres artistiques s'ajoutent "les grandes voix de la scène africaine et afro-diasporique : Cimafunk, étoile montante de la

scène afro-cubaine, Tiken Jah Fakoly, légende du reggae engagé, et CKay, phénomène nigérian à la pop introspective, viendront à la rencontre d'un public intergénérationnel. Sans oublier la jeune garde gnaoua, brillamment représentée cette année sur la scène de la plage, aux côtés des maîtres confirmés".

"Et parce que le festival est aussi un terrain d'audace et d'innovation, Fehd Benchemsi & The Lallas, DuOud, Nishtiman Project, The Leila, ou encore Ribab Fusion viendront électriser les scènes d'Essaouira avec leurs propositions singulières, mêlant racines locales, hybridations modernes et engagements sonores puissants", selon le communiqué.

Moment fort du festival, le Forum des droits humains revient pour une 12^e édition consacrée aux mobilités humaines et dynamiques culturelles, note la même source, précisant que pendant deux jours, écrivains, historiens, cinéastes, penseurs et artistes, parmi lesquels Andrea Rea, Elia Suleiman, Véronique Tadjou, Karim Bouamrane, Kassie Freeman, Faouzi Bensaïdi, Pascal Blanchard, Rim Najmi, Barthélémy Toguo ..., échangeront autour "des liens profonds entre migrations, récits, création artistique et identité. Une agora de pensée libre, au croisement des savoirs, des arts et de l'expérience humaine".

Le programme Berklee at Gnaoua and World Music Festival, en partenariat avec le prestigieux Berklee College of Music, revient pour une deuxième édition du 16

au 21 juin. Il offre à de jeunes musiciens venus de 23 pays une formation d'excellence aux côtés de figures majeures de la scène internationale.

"Pensé comme un laboratoire vivant d'apprentissage et de collaboration, ce programme incarne pleinement l'esprit du festival : transmission, dépassement, audace", détaillent les organisateurs.

Dans le même esprit, la création de la "Chaire des croisements culturels et globalisation", adossée à un laboratoire des hybridations culturelles et portée en collaboration avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, donnera lieu à deux tables rondes publiques durant le festival.

Ainsi, chercheurs, artistes et penseurs y exploreront les spiritualités croisées, les résonances du rituel gnaoua et les formes contemporaines de la fusion musicale.

A ces espaces de transmission s'ajoutent les rencontres de l'Arbre à Palabres, lieu de parole libre et inspiré de la tradition africaine, l'exposition "Entre jeu et mémoire" présentée au Borj Bab Marrakech, les concerts de rue, les ateliers ouverts au public... autant de respirations précieuses dans l'effervescence des scènes, selon la même source.

"Trois jours pour ressentir, penser, s'émerveiller. Trois jours pour se reconnecter à l'essentiel. Le Festival Gnaoua vous attend. A Essaouira, la musique rassemble ce que le monde sépare", conclut le communiqué.

Festival du film arabe de Casablanca

31 productions en compétition lors de la 6^{ème} édition

La 6^e édition du Festival du film arabe de Casablanca, qui se tiendra du 13 au 20 juin courant, verra la participation de 31 films en compétition, représentant 13 pays arabes, ont annoncé mercredi les organisateurs de l'événement.

Un total de 12 films participeront à la compétition des longs-métrages de fiction et documentaires, tandis que la compétition des courts-métrages de fiction et documentaires portera sur 19 films, ont-ils précisé lors d'une conférence de presse tenue à Casablanca.

Les organisateurs ont également mis en lumière les principales composantes du programme de cette manifestation artistique et culturelle, soulignant que les critères de sélection des films reposaient sur leur qualité et leur présentation en avant-première au Maroc.

Ils ont rappelé que le Festival du film arabe de Casablanca, organisé par l'Association Imtidad pour la culture et le développement, en partenariat avec le Conseil de la commune de Casablanca et le Centre cinématographique marocain (CCM), a réussi au fil de ses précédentes éditions à attirer une élite de stars et de professionnels du cinéma arabe, notant que l'édition de cette année s'annonce prometteuse, avec une programmation cinématographique riche et de qualité.



A cette occasion, la présidente du festival, Fatima Nouali Azar, a affirmé que cette 6^e édition ambitionne, à l'instar des précédentes, de constituer un événement artistique et culturel d'envergure, ajoutant que la programmation de cette année se distingue par la sélection de films arabes de haut niveau. Dans une déclaration à la MAP, elle a indiqué que l'ensemble des films participant à cette édition jouissent d'une grande notoriété dans le monde arabe, mettant en avant la forte présence de cinéastes arabes, que ce soit au sein des jurys ou parmi les personnalités honorées.

Mme Nouali a également précisé

que le programme du festival comprend un atelier d'écriture de scénario animé par le scénariste égyptien Mohamed Abdel Khalek, et un atelier de réalisation cinématographique dirigé par l'artiste marocain Abdellah Chakiri, en plus de l'organisation d'une conférence sur le cinéma, d'une master class avec les artistes Ahmed Helmy et Younés Megri, ainsi qu'un panorama de films marocains et arabes.

De son côté, le directeur général de Casablanca Events & Animation, Mohamed Jouahri, a affirmé, dans une déclaration similaire, que le soutien apporté à ce festival découle de la conviction en sa capacité à contribuer

au renforcement du rayonnement de Casablanca, aussi bien sur le plan arabe qu'international.

Et d'ajouter que l'édition de cette année proposera une programmation riche et variée, avec plus de 30 films au programme, soulignant l'intérêt croissant pour cet événement culturel et artistique.

A noter que cette nouvelle édition sera marquée par un hommage à deux grandes figures du cinéma arabe, à savoir l'acteur égyptien Ahmed Helmy, considéré comme l'un des visages emblématiques du 7^e art grâce à ses performances remarquées au théâtre, à la télévision et au cinéma, ainsi que l'artiste marocain Younés Megri, l'un des noms les plus brillants du paysage cinématographique marocain de ces dernières années.

Selon les organisateurs, le jury de la compétition des longs-métrages sera présidé par le réalisateur et producteur marocain Nabil Ayouch. Il réunira la critique tunisienne Henda Haouala, l'acteur égyptien Bassem Samra, le réalisateur irakien Ahmed Yassin Al-Daraji et l'actrice marocaine Nisrin Erradi.

Quant au jury des courts-métrages, il sera présidé par le réalisateur et écrivain marocain Hicham Lasri. Il sera composé de l'actrice égyptienne Shery Adel et de la réalisatrice jordanienne Darin Sallam.

Les stars de Los Angeles dénoncent la politique anti-immigration de Donald Trump

Los Angeles, cœur de l'industrie cinématographique américaine, abrite de nombreuses stars. Traditionnellement démocrates, ces riches et célèbres dénoncent la politique anti-immigration de Donald Trump et l'envoi de troupes décidé par le président républicain.

De nombreuses célébrités ont dénoncé le décalage entre les affirmations de Donald Trump déclarant que sa politique vise des criminels dangereux et les opérations semblant cibler des travailleurs journaliers et des ouvriers d'usine.

"Quand on nous dit que ICE (Immigration and Customs Enforcement) existe pour maintenir la sécurité de notre pays et se débarrasser des criminels violents -- très bien", a écrit Kim Kardashian, native de Los Angeles et star de la télé-réalité, sur les réseaux sociaux.

"Mais quand on voit des innocents, des travailleurs arrachés à leurs familles de manière inhumaine, nous de-

vons nous exprimer", estime l'influenceuse milliardaire quadragénaire.

La fondatrice de la marque de sous-vêtements Skims d'ajouter: "Ayant grandi à Los Angeles, j'ai vu à quel point les immigrés sont profondément enracinés dans le tissu de cette ville. Ils sont nos voisins, amis, camarades de classe, collègues et famille".

"Peu importe où vous vous situez politiquement, il est évident que nous prospérons grâce aux contributions des immigrés."

La rappeuse Doechii, dans son discours d'acceptation du prix de la meilleure artiste hip-hop féminine lors des BET Awards dimanche, a elle dénoncé des "attaques impitoyables qui créent la peur et le chaos dans nos quartiers au nom de la loi et de l'ordre. Trump utilise les forces armées pour arrêter une protestation".

L'interprète du tube "Anxiety" plaide pour que "tout le monde vive dans l'espoir et non la peur".

L'animateur de talk-show nocturne

Jimmy Kimmel a livré un monologue cinglant de 12 minutes depuis son studio au cœur d'Hollywood, en ouvrant avec des images de touristes profitant des attractions à proximité et d'une première de film.

"Non seulement ce n'est pas une apocalypse, mais ils organisent en ce moment même une première pour un film Disney/Pixar appelé 'Elio', un film sur des extraterrestres -- ne le dites pas à Trump, il enverra aussi les Bérêts Verts", une des forces spéciales américaines, a plaisanté l'humoriste.

Selon lui, quelque chose ne va pas quand des innocents "sont enlevés, c'est le mot correct à employer, par des agents masqués, dissimulant leur identité, attrapant des gens dans les rues."

Le musicien et producteur Finneas O'Connell, lauréat de Grammy et d'Oscar, célèbre pour ses collaborations avec sa sœur Billie Eilish et son travail sur la bande originale du film "Barbie", a rapporté avoir été pris dans les heurts, dénonçant sur Instagram l'ac-

tion de la police.

"Je me suis fait presque instantanément gazé lors d'une manifestation très pacifique dans le centre-ville, ils incitent à cela", a écrit le natif de Los Angeles.

La star de la série à succès "Desperate Housewives", Eva Longoria, a jugé que les descentes visant les clandestins étaient "contraires aux valeurs américaines".

"C'est tellement inhumain, difficile à regarder, c'est dur, dur à observer de loin, je ne peux pas imaginer ce que c'est que d'être à Los Angeles en ce moment," a-t-elle écrit, là encore sur Instagram.

Ces manifestations sont la conséquence "du manque de procédure régulière pour les immigrés respectueux des lois et payant leurs impôts, qui font partie de notre société depuis très longtemps", a-t-elle ajouté, alors que de nombreux migrants restent de très longues années dans la clandestinité.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENT ANFA
COMMUNE DE CASABLANCA
ARRONDISSEMENT ANFA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE DES MARCHES ET DES AFFAIRES FINANCIERES
Avis d'appel d'offres ouvert national sur offres

de prix n°07/AA/2025
Le 08 JUILLET 2025 à 12 H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°07/AA/2025 du 08/07/2025.
Pour : ENTRETIEN COURANT DES VOIES (ENTRETEN DES TROTTOIRS).
Lieu d'exécution : Ruelles de l'arrondissement Anfa , commune de Casablanca, préfecture des arrondisse-

ments d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 5.476.500,00 (CINQ MILLION QUATRE CENT SOIXANTE SEIZE MILLE CINQ CENT DIXHAMS) toutes taxes comprises.
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de 100.000,00 (Cent Mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les documents techniques et prospectus exigés par le dossier de cet appel d'offres ouvert national doivent être déposés au bureau du président de l'arrondissement Anfa, au

plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture de plus.
Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 3790/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE OULED AZZOUC

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 11/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 11/2025, relatif à l'achat de matériel et mobilier de bureau pour le BCH de la commune Ouled Azouz, a été rectifié comme suit :

Le Mardi 01 Juillet 2025 à 11heures, il sera procédé au bureau du président de la Commune Ouled Azouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° :11/2025 du Mardi 01 Juillet 2025 pour l'achat de matériel et mobilier de bureau pour le BCH de la commune Ouled Azouz.

À la fin :

Le Mercredi 25 Juin 2025 à 11heures, il sera procédé au bureau de la Commune Ouled Azouz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° :11/2025 du Mercredi 25 Juin 2025 pour l'achat de matériel et mobilier de bureau pour le BCH de la commune Ouled Azouz.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 3791/PA

Royaume du Maroc
Société de Développement Local
Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains
S.A

المملكة المغربية
شركة التنمية المحلية
أكبر الكير للتحرك والتقال الحضرية
ش.م

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé aux dates et heures ci-dessous, dans la salle de réunion de la Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains, sis aux bureaux N° 20-21-22, 2ème Etage Immeuble IGOUJAR Avenue des FAR Agadir, à l'ouverture en séance publique d'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix ayant pour objet la réalisation de :

N° Appel d'offre	Désignation	Estimation En Dhs TTC	Caution Provisoire en Dhs	Réservé à la PME	Date d'ouverture des plis
15/2025/GAMOU	PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE GENERAL EL KITIANI	3 338 471.00	50 000.00	Non	01 JUILLET 2025 à 11H00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 27,28, 29 et 31 du règlement des marchés de la société. Ce règlement des marchés est téléchargeable dans le site de la société www.agadirmobilité.ma

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Société de Développement Local Grand Agadir pour la Mobilité et les Déplacements Urbains SA
Capital: 5.000.000,000-Dhs Siège social: N°20-21-22 Deuxième Etage Immeuble IGOUJAR (ex IGOUJARA) Avenue des FAR Agadir
Tél : +212 5 3802333 - Fax : +212 5 3802240
Tf : +8000888 - CC : 0252179000000-BC - 43415-P - 38652215

N° 3792/PA

جامعة شعيب الدكالي
Université Cheikh Dakkaly - El Jeddah
PRESIDENCE

المملكة المغربية
جامعة شعيب الدكالي - جدة
الرئاسة

إعلان عن إجراء مباريات لتوظيف أساتذة معاضدين تجربة 2025/07/05

يعلن السيد رئيس جامعة شعيب الدكالي بالوادية عن فتح مباريات لتوظيف أساتذة معاضدين ، تجرة 2025/07/05 في التخصصات المطلوبة و قائمة المؤسسات الجامعية التالية :

عدد المناصب	الإطار	التخصص	المؤسسة
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	اللغة العربية وآدابها	الدراسة العليا للثروة و التكوين - - الجديدة
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Didactique des langues	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Littérature	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Applied Linguistics	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Cultural Studies	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Mathématiques	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Mécanique	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Physique et Energie	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Physique des Matériaux	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Pétrologie Magmatique et Métamorphique	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Biologie et Ecophysiologie Animales	كلية الشريعة والتخصصات - -جدة (بابو)
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Informatique / sciences des données	
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Informatique	كلية العلوم - الجديدة
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Informatique : Développement Informatique	الدراسة العليا لتقانة المعلومات - - الجديدة
مناصب واحد (01)	أستاذ معاضد	Sécurité Informatique et Réseaux	

شروط الترشيح

تفتح هذه المباريات في وجه المترشحين الحاصلين على شهادة البكالوريا أو أية شهادة أخرى معترف بها من قبل المؤسسة المعنية بالشؤون الأكاديمية.

و على الراغبين في إجراء هذه المباريات التسجيل بوجوب عبر الرابط الإلكتروني
<https://recrutement.enssup.gov.ma>
وذلك قبل 2025/06/29

ملف الترشيح

يجب على المترشحين الشؤون لاجاز الإختبار التالي : الإجازة بوضع الوثائق التالية لدى معالجة الموارد البشرية للمؤسسة المعنية بالشؤون الأكاديمية وذلك قبل إجتياز الإختبار الشفوي :

- طلب خطي بوجه السيد رئيس المؤسسة المعنية
- الترخيص رسمي لإجتياز البكالوريا بالقبول للتوظيف
- اسمعة من شهادة البكالوريا أو أية شهادة أخرى معترف بها من قبل المؤسسة المعنية بالشؤون الأكاديمية
- اسمعة من قرار المصعقة والقبول للتوظيف الأكاديمية
- اسمعة من بطاقة التعريف الوطنية
- اسمعة من أطروحة البكالوريا (اسمعة ورقية)
- اسمعة من نهج البيرة القارية المترشح
- اسمعة من مبرهوج أعمال البيرة التي قام بها المترشح بصفة شخصية أو بالتعاون معلائه ، موزقات ، برامات موزقات ورقية... (اسمعة ورقية)
- اصريح بالترشح بواقع بصفة المترشح الواردة في ملف الترشيح.

لتحميل النماذج على الإنترنت

- النموذج لأعمال والشهادات المترشحين
- إختبار شفوي

لتسليم النماذج المترشحين المطلوبين لإجتياز الإختبار الشفوي عبر

- بوابة التوظيف العمومي www.enssup.gov.ma
- الرابط الإلكتروني الخاصة : <https://www.enssup.gov.ma>

ويشتر هذا النشر بمثابة استخدام لاجاز الإختبار الشفوي ، كما نشر النتائج النهائية للمباريات عبر البوابة و الموقع الشفوي لإيجاز الإختبار

N° 272/PC

Sté «ARI BARITINE» SARL/AU Constitution

Aux termes d'un acte S.S.P à Taourirt en date du 22/04/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée uniques dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: «ARI BARITINE» SARL/AU. Objet: Marchand de Minerais.

Siège Social: Lot El Yamam N°262 El Aoum Sidi Melloul. Durée: 99 ans. Capital Social: Cent Mille Dirhams (100000,00dh). Associé: Mr MAARAD Hassan 1000 parts. Gérance: Mr MAARAD Hassan CIN N°F231333. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 10/06/2025 sous le N° 1061, RC N° 2129.

N° 3793/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE CHU IBN ROCHD-CASABLANCA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 045/2025/CHUIRC

Le 29/07/2025 à 09h 00min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°045/2025/CHUIRC du 29/07/2025 pour: ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE: = AMPLIFICATEURS = POUR L'HOPITAL IBN ROCHD RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA.

Lot n°1: AMPLIFICATEUR DE BRILLANCE + CAPTEUR PLAN + TABLE CARBONE + INJECTEUR Lot n°2: AMPLIFICATEUR DE BRILLANCE À CAPTEUR PLAN (TRAUMATO & VISCÉRALE ET NEURO-CHIRURGIE) Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

*L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit: Lot n°1: 3 120 000,00 (Trois millions cent vingt mille dirhams toutes taxes comprises) Lot n°2: 13 200 000,00 (Treize millions deux cents mille dirhams toutes taxes comprises)

*L'estimation du coût de la maintenance annuelle en dirhams (toutes taxes comprises) établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit: Lot n°1: 218 400,00 (Deux cent dix-huit mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises) Lot n°2: 924 000,00 (Neuf cent vingt-quatre mille dirhams toutes taxes comprises)

*Les concurrents sont dis-

pensés de fournir un cautionnement provisoire. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt de la documentation technique accompagnée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux et des annexes N° 4 - 5 et 6 dûment remplis (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3794/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE CHU IBN ROCHD-CASABLANCA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N°062/2025/CHUIRC

Le 29/07/2025 à 09h 30min, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN-Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°062/2025/CHUIRC du 29/07/2025 pour: ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE: = ACCELERATEUR = POUR L'HOPITAL IBN ROCHD RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD DE CASABLANCA. (Lot unique)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

*L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit: 18 000 000,00 DHS TTC (DIX-HUIT MILLIONS DE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES)

*L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit: 1 260 000,00 DHS TTC (UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES)

*Le cautionnement provisoire est fixé à 360 000,00 DHS (Trois cent soixante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt de la documentation technique accompagnée des certificats d'enregistrement des dispositifs médicaux et des annexes N° 4 - 5 et 6 dûment remplis (voir l'article 14 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures

à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux à l'Hôpital Ibn Rochd le 16/07/2025 à 10h1. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 3795/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INDEGANE AIT MELLOUL CONSEIL PREFECTORAL PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL MODIFICATIF N° 01

Maître d'ouvrage: Président du Conseil de la préfecture d'Inégane Ait Melloul
Année budgétaire (N): 2025
Le programme prévisionnel des marchés que le Président du Conseil de la préfecture d'Inégane Ait Melloul (Maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après:

A- PRESTATION DES TRAVAUX						
Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de création d'une Place publique d'apprentissage de la couture et d'un Centre d'examens pratiques pour l'obtention du permis de conduire à Ait Melloul, Préfecture d'Inégane Ait Melloul	Commune d'Ait Melloul	5.500.000,00	Appel d'offres ouvert national	Septembre	Acté
2	Travaux d'aménagement du site du conseil de la Préfecture d'Inégane Ait Melloul	Commune d'Ait Melloul	300.000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	Juin	---
Année budgétaire 2026						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	---	---	---	---	---	---
Année budgétaire 2027						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	---	---	---	---	---	---
B- PRESTATION DE FOURNITURES						
Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition de véhicules de transport scolaires	Commune d'Ait Melloul	2.800.000,00	Appel d'offres ouvert national	Septembre	---
2	Acquisition de véhicules de transport scolaires et solidaires	Commune d'Ait Melloul	1.000.000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	Octobre	---
3	Acquisition de fournitures pour matériel informatique (Toner)	Commune d'Ait Melloul	70.000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	Juillet	---
Année budgétaire 2026						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Acquisition de véhicules de transport scolaires	Commune d'Ait Melloul	1.000.000,00	Appel d'offres ouvert simplifié	Septembre	---
2	Acquisition de véhicules de transport scolaires et solidaires	Commune d'Ait Melloul	1.500.000,00	Appel d'offres ouvert national	Octobre	---
Année budgétaire 2027						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation <td>Mois de publication</td> <td>Observation</td>	Mois de publication	Observation
-	---	---	---	---	---	---
C- PRESTATION DE SERVICES						
Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
-	---	---	---	---	---	---
Année budgétaire 2026						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation <td>Mois de publication</td> <td>Observation</td>	Mois de publication	Observation
-	---	---	---	---	---	---
Année budgétaire 2027						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation <td>Mois de publication</td> <td>Observation</td>	Mois de publication	Observation
-	---	---	---	---	---	---

N° 273/PC

Royaume du Maroc
Archives du Maroc
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 04/2025
(SEANCE PUBLIQUE)

Le lundi 07 juillet 2025 à 10h, il sera procédé à la salle polyvalente au siège des Archives du Maroc sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764, Agdal- Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n° 04/2025 concernant la formation des responsables des archives à la gestion optimale des archives (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quarante mille dirhams TTC (240.000,00dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre mille cinq cent dirhams (4.500,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre

délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 07, 08 et 09 du règlement de consultation.

N° 3800/PA

Royaume du Maroc
Archives du Maroc
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 04/2025
(SEANCE PUBLIQUE)

Le lundi 07 juillet 2025 à 10h, il sera procédé à la salle polyvalente au siège des Archives du Maroc sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764, Agdal- Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n° 04/2025 concernant la formation des responsables des archives à la gestion optimale des archives (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

N° 3801/PA

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent trente-neuf mille quatre cent dirhams TTC (239.400,00dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre mille cinq cent dirhams (4.500,00 dh). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 07, 08 et 09 du règlement de consultation.



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 15/AOO/DPJR/ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 08 JUILLET 2025 à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS DE SECURITE AU PORT DE JORF LASFAR.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **300 000,00 DHS HT** soit en lettres **Trois Cent Mille Dirhams Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 000,00 DHS (Cinq Mille Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 13 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jaldia -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -BP 1182, El Jaldia (Porte principale)
Tél : 05 29 05 99 49 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 3796/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 14/AOO/DPJR/ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 08 juillet 2025 à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jaldia -Port de Jorf Lasfar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

FOURNITURE DES ARTICLES ET VETEMENTS DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DE LA DPJR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **221 440,00 DHS (Deux Cent Vingt et Un Mille Quarante Cent Quarante Dirhams et Zéro Centimes Hors Taxes).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 000,00 DHS (Trois Mille Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Il est prévu une visite pour visualiser les modèles pour les articles objet du présent appel d'offres, et qui aura lieu le : 24/06/2025 à 11h00 à la direction du port de Jorf Lasfar.

Les échantillons demandés doivent être déposés au bureau d'ordre de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région au plus tard le 07/07/2025 à 16H00, contre délivrance d'un accusé de réception.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 09 du règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jaldia -

Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Km 22, route oualidia, BP 1182, El Jaldia (Porte principale)
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82-06.20.69.53.11 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 3797/PA



ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 16/AOO/DPJR/ANP/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 08 Juillet 2025 à 11h00 il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Renouvellement des équipements de sûreté au port de Jorf Lasfar

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :

420 000,00 DHS HT soit en lettres **Quatre Cent Vingt Mille Dirhams et Zéro Centimes Hors Taxes.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **7 000,00 DHS (Sept Mille Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 13 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jaldia -
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82- Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Km 22, route oualidia, BP 1182, El Jaldia (Porte principale)
Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 69 51 82-06.20.69.53.11 - Fax : 05 23 34 54 31

N° 3798/PA

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de
l'Artisanat
et de l'Économie Sociale et
Solidaire

Département du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources et
de la Formation
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATION-
NAL A MAJORATION
N° 03/2025/DRF

-Le 10/07/2025 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme -, site centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration ayant pour objet gardiennage et surveillance du bâtiment administratif du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire -Département du Tourisme-reconductible, en lot unique.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux millions vingt-quatre mille six cents et quarante centimes Toutes Taxes Comprises (2 024 006,40DHS TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quarante mille Dirhams (40 000.00DHS).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma; conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 di hujja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

-Il est prévu une visite des lieux le 04/07/2025 à 10 heures au siège du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme -, site centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation.

N° 3808/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE

DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI
MELLAL KHENIFRA
PROVINCE

DE BENI MELLAL
COMMUNE
DE GUETTAYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N° 02/2025/CG
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 09 juillet 2025 à 10h. Il sera procédé, au bureau du Monsieur le président de la commune de Guettaya, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix pour le marché suivant: Travaux de construction d'un terrain de sport de proxi-

mité au douar khnzane. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service des marchés de la commune de Guettaya ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000,00 Dh (Quinze mille dirhams).

L'estimation des travaux est : 867258,00 Dh (Huit cent soixante sept mille deux cent cinquante huit dirhams (0 centimes) TTC. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation. Les concurrents doivent

présenter le certificat de qualification et de classification comme suit : Secteur : O - qualification : O.2 - Classe : 3

N° 3809/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Béni Mellal Khénifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général
DSM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 07/BG/2025

MARCHE RESERVE AUX :
T.P.E, P.M.E, COOPERA-
TIVES,
UNIONS DE COOPERA-
TIVES ET AUTO-ENTRE-
PRENEURS.

Le 25/06/2025 à 10h, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DSM-SM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix relatif à : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dh = Dix Mille Dirhams ».

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 658.267,20 dh =Six Cent Cinquante Huit Mille Deux Cent Soixante Sept Dirhams, vingt centimes».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaban 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 3810/PA


Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Académie Nationale des Sciences et des Sports
Académie Régionale d'Éducation ET de la Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALBAHOUZ
Service Des Affaires Administratives Et Financières, Des Constructions, Des Équipements Et Du Patrimoine
Bureau des Marchés

Avis Aux Appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix N° 04/EXP/2025 et 05/EXP/2025

Le 07/07/2025 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux Appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix :

- Appel d'offres N° 04/EXP/2025 a pour objet L'Achat des Fournitures d'Alimentation Pour Les Elèves Boursiers Non Bénéficiaires des Internats et des Cantines des Etablissements Scolaires Relevant de La Direction Provinciale Al Haouz En Epicerie programmé à 09100.
- Appel d'offres N° 05/EXP/2025 a pour objet Achat des Fournitures d'Alimentation Pour Les Elèves Boursiers Non Bénéficiaires des Internats et des Cantines des Etablissements Scolaires Relevant de La Direction Provinciale Al Haouz En Pain et Pâtisserie programmé à 10100.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire pour :

- Appel d'offres N° 04/EXP/2025 est fixé à 140 000,00 Dh
- Appel d'offres N° 05/EXP/2025 est fixé à 94 000,00 Dh

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

Pour AOO N° 04/EXP/2025 :

- MIN : 4 223 640,60 Dh TTC (Quatre Millions Deux cent Vingt-Trois Mille Six cent Quarante Dirhams Soixante Cts)
- MAX : 7 039 401,00 Dh TTC (Sept Millions Trente-Neuf Mille Quatre cent Un Dirhams)

Pour AOO N° 05/EXP/2025 :

- MIN : 2 845 008,00 Dh TTC (Deux Millions Huit cent Quarante-Cinq Mille Huit Dirhams)
- MAX : 4 741 680,00 Dh TTC (Quatre Millions Sept cent Quarante et Un Mille Six cent Quatre-vingts Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22- 431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 3807/PA


المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والثروة المائية والغابات
مجلس التعاون الإسلامي بالبحرين

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Secrétariat d'Etat Chargé de la Pêche Maritime

**DIRECTION DE LA FORMATION MARITIME, DES GENS DE MER ET DU SAUVETAGE
AVIS DE CONCOURS**

Le Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts, chargé de la Pêche Maritime, organise au titre de l'année 2025-2026 un concours pour la préparation des diplômés de techniciens titulaires Pêche et Machine aux niveaux des Instituts de Technologie des Pêches Maritimes (ITPM) d'Al Hoceima, Larache, Safi, Tan-Tan et Laayoune.

Date du concours : Le samedi 26 juillet 2025 à 08 heures.
Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature : Le lundi 21 juillet 2025 à 16 heures.
Durée des études : deux (2) ans.
Mode de formation : Formation initiale résidentielle (internet selon les capacités des établissements de formation).
Conditions de participation au concours :

Pour les lycéens :

- Avoir le niveau du baccalaurat scientifique ou technique ;
- Être âgé de 30 ans au plus au 31 décembre 2025.

Pour les professionnels :

- Être titulaire du diplôme de qualification professionnelle maritime ;
- Justifier avoir accompli au moins 12 mois de navigations maritime à bord des navires de pêche.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande manuscrite ;
- Une copie de la CNI ;
- Les relevés de note de la première année du baccalaurat et du premier semestre de la deuxième année du baccalaurat pour les candidats lycéens ;
- Un certificat de scolarité retiré du système « MASAR » ou visé par la délégation provinciale du Ministère chargée de l'Éducation Nationale pour les candidats lycéens ;
- 2 enveloppes timbrées mentionnant le nom et l'adresse du candidat ;
- 2 photos récentes (relevées au dos du nom et prénom du candidat) ;
- Une copie du diplôme de qualification professionnelle maritime certifiée conforme par l'établissement ayant délivré le diplôme et un relevé de navigation récent (ne dépassant pas trois mois) pour les candidats professionnels.

Le concours comporte :

- Pour les lycéens :
Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de mathématiques, de physique et de connaissances générales dans le domaine de la pêche maritime en langue française.
- Pour les professionnels :
Section Machine :
Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de machine marine, d'électricité et de langue française.
Section Pêche :
Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de techniques de pêche, de navigation et de langue française.

Les dossiers de participation au concours pour les filières pêche et machine doivent être adressés aux Instituts de Technologie des Pêches Maritimes aux adresses suivantes :

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Al-Hoceima, BP 41, Al Hoceima
Tél : 053598 27 50. WWW.itpm-ahoceima.com
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache, BP 582, Hay Nador.
Tél : 053501568. WWW.itpm-larache.ma
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi, route d'El Oualidia, BP : 361, Safi.
Tél : 0524 66 81 55. WWW.itpm-safi.ac.ma
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Tan-Tan, Alostya, Tan-Tan. BP : 191,
Tél : 0528 87 90 82
- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laayoune Filière, BP 1036-83 Laayoune Maroc.
Tél : 0528 998296. WWW.itpm-laayoune.ac.ma

N.B : Avant l'inscription définitive, les candidats admis au concours subissent un examen médical sous la supervision de l'établissement de formation maritime en vue de prouver leur aptitude physique pour l'accès au métier de marin.

N° 274/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE DE LAKHSSAS
CAIDAT DE TIGHIRT
COMMUNE DE TIGHIRT
AVIS DES APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR
OFFRES DES PRIX N°
02/2025/BC/Tighirt

Le mardi 08 juillet 2025 à 11H00 du matin, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de Tighirt sis au siège de la commune de Tighirt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert, national, sur offres des prix portant sur Travaux de construction de deux châteaux d'eau aux douars Tanguert et Agni Ikhnoufa, commune de Tighirt, province de Sidi Ifni;

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante mille deux cent sept dirhams et 20 cen-

times (160,207,20 dhs). Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de Trois mille cent dix-huit cent centimes (3 100,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 3811/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE DE LAKHSSAS
CAIDAT DE TIGHIRT
COMMUNE DE TIGHIRT
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE
N° :03/2025/BC/Tighirt.
(Séance Publique)

Le mardi 8 juillet 2025 à 12h 00 min , il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de Tighirt sis au siège de la commune de Tighirt à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte n° :03/2025/BC/Tighirt pour étude architecturale et suivi des travaux de construction d'un abattoir moderne à la commune de Tighirt, province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de: 5.148.770,00 Dhs (Cinq millions cent quarante huit mille sept cent soixante dix Dirhams).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100 à 105 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau technique sis au siège communal de Tighirt.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Il est prévu une visite de lieu le mercredi 02/07/2025 à 11 h du matin.

NB : SEULS LES ARCHITECTES AYANT ASSISTES A CETTE VISITE DE LIEUX SONT ADMISIBLES

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 5 de règlement de consultation.

N° 3812/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB
DOUKALI
-FACULTE DES LETTRES
ET DES SCIENCES
HUMAINES-
EL JADIDA
AVIS D'APPEL

D'OFFRES NATIONAL
OUVERT SIMPLIFIE N°
03/FLSHJ/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le Mardi 24 Juin 2025, à 09h00, il sera procédé, au siège de Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida sise à l'avenue Jabrane Khalil Jabrane El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert simplifié, sur offres de prix intitulé ACHAT DE MATÉRIELS INFORMATIQUES POUR LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à MILLE SIX CENT DIRHAMS (1600,00 DH).

L'estimation du coût des prestations établi par le maître d'ouvrage s'élève à Quatre-vingt-quatre mille dirhams TTC (84 000,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des documents des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
 Envoyer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de consultation.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques seront remises au service des affaires économiques de la faculté des lettres et des sciences humaines d'El Jadida, au plus tard à 16h, le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres contre dévance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.

N° 3813/PA

تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله
 Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste

المعرض الجهوي للإقتصاد الاجتماعي والتضامني
 LE SALON RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

تحت شعار
الإقتصاد الاجتماعي والتضامني دعامة أساسية لتمكين اقتصادي أسكنة العالم القروي

من 15 إلى 22 يوليو 2025
بمدينة خريبكة

N° 276/PC

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري
والتربية الوطنية والصيد
مجلس التعاون للمصايد البحرية

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche Maritime

DIRECTION DE LA FORMATION MARITIME, DES GENS DE MER ET DU SAUVETAGE
AVIS DE CONCOURS

Le Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts, chargé de la Pêche Maritime, organise au titre de l'année 2025-2026, un concours pour la préparation des diplômés de qualification professionnelle maritime filières Pêche et Machine (Niveau qualification) aux niveaux des Centres de Qualification Professionnelle Maritime de Tanger, Agadir et Sidi Ifni.

Date du concours : Le samedi 26 juillet 2025 à 08 heures.
Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature : Le lundi 21 juillet 2025 à 16 heures.
Durée des études : 2 ans.
Mode de formation : Formation initiale résidentielle.

Conditions d'accès :
 Pour les collégiens :
 - Avoir accompli la 9ème année de l'enseignement secondaire collégial ;
 - Avoir un âge compris entre 18 et 30 ans au 31 décembre 2025.
 Pour les professionnels :
 - Être titulaire du diplôme de spécialisation professionnelle maritime ;
 - Justifier avoir accompli au moins 12 mois de navigations maritime à bord des navires de pêche.

Le dossier de candidature doit comprendre :
 - Une demande manuscrite ;
 - Une copie de la CNI ;
 - Un certificat de scolarité retiné du système « MASSAR » ou visé par la délégation provinciale du Ministère chargée de l'Éducation Nationale pour les candidats collégiens
 - 2 enveloppes timbrées mentionnant le nom et l'adresse du candidat ;
 - 2 photos (revêtues au dos du nom et prénom du candidat) ;
 - Une copie du diplôme de spécialisation professionnelle maritime certifié conforme par l'établissement ayant délivré le diplôme et un relevé de navigation récent (ne dépassant pas trois mois) pour les candidats professionnels.

Le concours comporte :
 - Pour les collégiens :
 Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de mathématiques et de langues française.
 - Pour les professionnels :
.Section Pêche :
 Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions sécurité maritime, de techniques de pêche et de langue française.
.Section Machine :
 Une épreuve écrite, d'une durée de 2 heures, portant sur des questions de sécurité maritime, de machine marine et de langue française.

Les dossiers de participation au concours doivent être adressés aux Centres de Qualification Professionnelle Maritime aux adresses suivantes selon la filière choisie :
Pour la filière machine
 - Centre de Qualification Professionnelle Maritime de Tanger, Haye Zyatan, B.P 13558 Tanger, Tél : 0539993313
 - Centre de Qualification Professionnelle Maritime Agadir, Route Anza, Agheziv, B.P. 7474 Földia. Tél : 0528847870
Pour la filière pêche
 - Centre de Qualification Professionnelle Maritime de Sidi Ifni, Route du port km 1.2 Cité Al Moutalak Sidi Ifni, Tél : 0528782569

NB : Avant l'inscription définitive, les candidats admis au concours subissent un examen médical sous la supervision de l'établissement de formation maritime en vue de prouver leur aptitude physique pour l'accès au métier de marin.

N° 275/PC

Closure Liquidation
-FILAORIG SERV
NEGOCE - SARL RC
36823, Adresse : DHAR
LAMHALLA B32 NR 18
OUJDA
Suite à l'Assemblée générale du 18/02/2025, il a été décidé :
• la clôture de liquidation de la société FILAORIG SERV NEGOCE
• Donner quitus au liquidateur.
• La radiation de la société du registre de commerce.
Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce d'Oujda sous n°3340 en date du 14/04/2025. Registre de commerce n° 36823
N° 3815/PA

MODIFICATION
1/- suivant au PV de l'AGE en date du 19/03/2025 de la société TURBOMICA SARL, il a été décidé :
• transférer le siège social de ladite société du CASABLANCA, 642 1ER ETAGE BD ABA CHOUBAIB DOUKKALI DRISSIA 1 à la nouvelle adresse : CASABLANCA, DOUAR OULAD TALEB AIN CHOCK QUARTIER EL OMARYA LOT N° 13 2EME ETAGE.
• Augmenter le capital social actuellement de Cent Mille de dirhams (100.000,00 DHS) pour le porter à la somme d'un Millions Trois Cent Mille de Dirhams (1.300.000,00 DHS) par voie d'incorporation directe au capital.
1- La somme de (668.668,00 DHS) Six Cent Soixante Huit Mille Quatre Cent Soixante Huit de Dirhams prélevée sur le poste « report à nouveau ». Sur la sincérité du compte « report à nouveau », les associés décident à ce qu'il soit mis à leur disposition l'attestation établie dans ce sens.
2- La somme de (531.532,00 DHS) Cinq Cent Trente et Un Mille Cinq Cent Trente Deux de Dirhams est faite par compensation des créances liquides et exigibles de porteur de parts sociales contre la société, par conséquent modification de l'article VI des statuts.
Cette Augmentation à lieu par création de (Douze Mille) 12000 Parts nouvelles au nominale de Cent Dirhams

(100.00 DHS) chacune.
• Nouvelle répartition du capital :
- Mr. SAMIR CHAKRAOUI : 8450 Parts Soit 845.000,00 DHS
- Mr. HASSAN TOUARSSY : 4550 Parts Soit 455.000,00 DHS
TOTAL : 13000 Parts Soit 1.300.000,00 DHS
• L'ajoute d'activité suivante : Entrepreneur de Travaux divers ou construction.
Par conséquent modification de l'article III des statuts (objet social).
II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce CASABLANCA le 11/06/2025 sous le numéro 976006.
N° 3816/PA

OMIARTISTE S.A.R.L A.U
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 25/04/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associés unique dont les caractéristiques sont :
-DENOMINATION : OMIARTISTE
-OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
-SIEGE SOCIAL : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1ER ETAGE N° 56 CENTRE RIAD CASABLANCA.
-DUREE : 99 ans.
-CAPITAL SOCIAL: 100000 DH.
-GERANCE: MR. BENJAMEA MUSTAPHA.
-ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
-DEPOT : le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 22/05/2025 sous N°973019 RC N°678263.
N° 3817/PA

PART AGENCY S.A.R.L
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 01/05/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont :
-DENOMINATION : PART AGENCY.
-OBJET : ENTREPRENEUR D'EVENEMENTIEL ET PUBLICITE.
-SIEGE SOCIAL : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1ER ETAGE N° 56 CENTRE RIAD CASABLANCA.
-DUREE : 99 ans.

-CAPITAL SOCIAL: 100000 DH.
-GERANCE: MR. MOHAMMED ADAM MEKOUAR.
-ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.
-DEPOT : le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 05/06/2025 sous N°975417 RC N°680633.
N° 3818/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Mellal, Khénifra Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 28/2025
APPEL D'OFFRES RÉSERVÉ AUX TRÈS PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS)
Le Mardi 08 Juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 28/2025 du 08/07/2025 pour objet : Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau de la commune territoriale Zaoute Ahensal, Cercle d'Azilal, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Trois Cent Soixante Deux Mille Quatre Cent Quarante dirhams (2 362 440,00 dhs)
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 dhs)
• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.
• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 3819/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Culture
Direction Régionale Conservation Régionale du Patrimoine
Région Tanger Tétouan Al Hoceima
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL, SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2025/CRP-TTH DU 08/07/2025 à 10h
Séance Publique
Le jeudi 08 juillet 2025 à 10h. Il sera procédé, au siège de la Conservation régionale du patrimoine (52 rue d'Angleterre, Tanger), à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres de prix n° : 02/2025/CRP-TTH, ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DU THEATRE AMPHITHEATRE ET DU COMPLEXE PALATIAL AU SITE ARCHEOLOGIQUE DE LIXUS A LARACHE.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
• L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Cinq million, deux cent soixante cinq mille dirhams et zéro centime toutes taxes comprises, 5 265 000,00 DHS TTC
• Le cautionnement provisoire est de Cent mille Dirhams : 100 000,00 DH
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret relatif des marchés publics n°2-22-431.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Il est prévu une visite des lieux le 02/07/2025 à 14h, au site du projet sis au site archéologique de Lixus à la

province de Larache.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 3820/PA

SOCIÉTÉ W&A DIGITAL SOLUTIONS SARL
Suite à un acte sous signe privé, daté du 10/04/2025 il a été décidé de ce qui suit :
La constitution d'une société SARL dont les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SOCIÉTÉ W&A DIGITAL SOLUTIONS SARL.
L'activité : INFORMATIQUE.
Siège social : BUREAUX YASSINE N83 4EME ETAGE BUREAU N25 AVENUE MOULAY RACHID ATLAS FES
Le capital : 10 000,00 DHS Divisés en 100 parts sociales de 100dh
M. Adnan SALEH OBAID BA YOUSSEF 50 PARTS.
Mme OUEAME MOUHESINE 50 PARTS.
Gérance et signature: M. Adnan SALEH OBAID BA YOUSSEF et Mme OUEAME MOUHESINE pour une durée indéterminée.
Le dépôt légal est fait au tribunal de commerce de Fes sous N° 17937 le 20/04/2025, RC N° 85149.
N° 3821/PA

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste
Organisé par le Région Beni Mellal-Khénifra et le Département de l'Économie Sociale et Solidaire
Secrétariat d'État chargé de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire
المنعرج الجهوي للإقتصاد الاجتماعي والتضامني
15 22 2025
Bénédictine

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش - آسفي
أكاديمية آسفي
الجمعية العامة للتصالح
المسؤولون الإدارية والقانونية والاجتماعية
مصلحة الموارد البشرية
رقم: 02 / 01 / ج.م. ب. ب
إعلان عن إجراء مباريات للتوظيف لفائدة جماعة آسفي
تتظم جماعة آسفي يوم **20 يوليوز 2025** على الساعة التاسعة صباحا مباريات للتوظيف في الترتيب التالية:

الترتيب	التخصص	عدد المناصب
01	الطب العام	01
01	الهندسة المعمارية	01
02	مساعد المتخصصين	02
02	الكهرباء	02

بعد انقضاء أجل الإيداع الترشيحات في يوم **04 يوليوز 2025** على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال وهو أمر مطلق.
وتعزید من المعلومات بكمكم الإطلاع على هذا الإعلان مفصلا على موقع التوظيف الموسمي www.collectivite.ma وعلى بوابتنا الإلكترونية العامة للجماعات الترابية www.collectivite.ma و www.collectivite.ma
www.collectivite.ma

Communiqué de Presse

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, le Conseil de la Région Beni Mellal-Khénifra, en partenariat avec le ministère de l'Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire – Secrétariat d'État chargé de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire –, organise du 15 au 22 juin 2025 à Khourigga la quatrième édition du Salon régional de l'économie sociale et solidaire. Placé sous le thème "l'économie sociale et solidaire, pilier essentiel de l'autonomisation économique des populations rurales", cet événement vise à renforcer le rôle des coopératives, associations et artisans de nos territoires, tout en valorisant la richesse culturelle et artistique de la région.

Cette édition vise à valoriser et commercialiser les produits locaux issus des différentes provinces de Beni Mellal-Khénifra, témoignage de l'originalité et de la profondeur des savoir-faire marocains. Elle entend aussi consolider l'économie sociale et solidaire en tant que véritable levier de création d'emploi, de génération de richesse et de dignification économique des zones rurales et montagneuses.

À travers des espaces d'échange et de coopération, les acteurs de ce secteur pourront renforcer leurs partenariats, mutualiser leurs expertises et présenter les projets déjà réalisés sur le territoire.

Près de 320 exposants, représentant 170 coopératives productives, de services et artisanales, ainsi que des associations professionnelles, participeront à cette manifestation. Sur une surface de 5 000 m², un vaste espace de vente en plein air, conçu selon une approche innovante, accueillera la présentation et la commercialisation des produits. Une salle de conférences et d'ateliers de formation proposera des rencontres thématiques, tandis qu'un espace dédié aux enfants et une zone de mise en valeur du patrimoine immatériel viendront enrichir l'expérience des visiteurs. Plusieurs soirées artistiques, organisées en marge du Salon, viendront également ponctuer la semaine.

Faisant suite aux succès remportés à Azilal, Beni Mellal et Khénifra, ce Salon confirme l'importance de l'économie sociale et solidaire pour l'émancipation économique des habitants du monde rural. Nous invitons l'ensemble des professionnels, acteurs institutionnels et grand public à se joindre à nous pour faire de cette quatrième édition un véritable carrefour d'échanges et de développement durable.

Conseil régional Beni Mellal - Khénifra/Quartier Administratif Beni Mellal - 05 23 48 45 11
www.benimellalkhenifra.ma



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

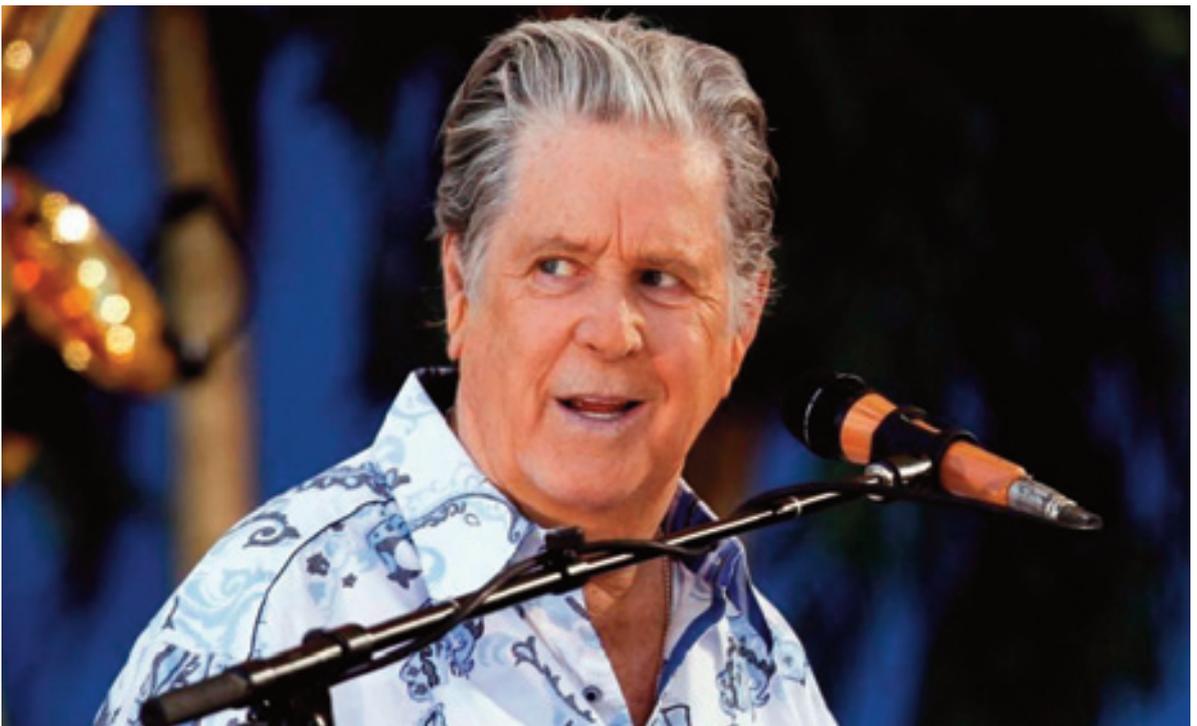
Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait



Brian Wilson

Le génie fou des Beach Boys

Brian Wilson, le génial fondateur des Beach Boys, inventa la bande-son du mythe californien des sixties avant de sombrer dans une dépression dont il sortira 35 ans plus tard pour achever "Smile", son chef d'œuvre.

De 1962 à 1966, ce prodige de la pop américaine, dont la mort a été annoncée par sa famille mercredi, composa la musique la plus heureuse du rock avec plus de 200 hymnes au soleil, au surf et aux filles bronzées ("Surfin' USA", "I get around", "Fun Fun Fun", "Surfer girl") et fit des Beach Boys le groupe américain ayant vendu le plus de disques au monde.

”

Ma créativité a augmenté plus qu'espéré, l'inconvénient, c'est que cela a bousillé mon cerveau

De ses 19 à 24 ans, le bassiste et chanteur fut à lui seul l'égal des Beatles. John Lennon considérait "Pet Sounds" (1966) comme l'un des meilleurs albums de tous les temps. Après l'innocence des premières compositions, le chanteur y ruminait la perte de la jeunesse et engageait son groupe vers un rock plus psychédélique aux origines de la culture hippie.

Mais en 1967, sa santé mentale dégradée par une folle consommation de drogues le fait exploser en plein vol, le rendant incapable de finir "Smile". C'est à l'heure de la retraite en 2002, après une longue nuit émaillée d'internements, de cures et de rechutes, qu'il parachèvera son chef d'œuvre.

"Garçon de plage", Brian Wilson ne l'était finalement que sur les pochettes de ses disques. A 20 ans, il n'a jamais surfé et présente déjà quelques rondeurs malgré sa grande silhouette carrée. Sourd de l'oreille droite, sa bouche se tord lorsqu'il parle. Les coups répétés de son père en seraient responsables.

Né le 20 juin 1942 en Californie, Brian Wilson trouve dans la musique refuge et joie. Autour de l'orgue Ham-

mond du salon, il apprend à ses frères les harmonies du jazz et des gospels. En 1961, à Hawthorne, en banlieue de Los Angeles, il forme un groupe avec ses deux frères Dennis et Carl, son cousin Mike Love et un voisin, Al Jardine.

Après un premier titre "Surfin'" (1961), mariant le rock de Chuck Berry et de Little Richard et les harmonies vocales des "Four Freshmen", les cinq jeunes s'adonnent à la "surf music". Fin 1962, avec "Surfin' USA", tous les adolescents connaissent les Beach Boys.

Introverti, Brian Wilson supporte mal la scène. En 1964, il fait une crise de panique dans un avion allant vers Paris: il arrête les tournées et se terre dans son studio.

Vissé à son piano qu'il a planté dans un bac à sable, il gobe LSD et acides et compose toutes les mélodies du groupe. Les autres n'ont qu'à y plaquer leurs voix. "Ma créativité a augmenté plus qu'espéré, l'inconvénient, c'est que cela a bousillé mon cerveau", concédait-il en 2019 auprès du magazine Rolling Stones.

En 1966, il dévoile "Good

Vibrations", un mille-feuille sonore monté en six semaines. Le single se vend à un million d'exemplaires aux Etats-Unis. Avec Van Dyke Parks, un musicien proche de la Beat Generation, il s'engage dans "Smile", "une symphonie adolescente à Dieu". Ils enregistrent des dizaines de thèmes (grognements, perceuse, rires hystériques) pour créer un système d'échos vocales du mur du son de Phil Spector.

De plus en plus défoncé, il se croit espionné par ce producteur de la côte est et les Beatles. Ses comparses sont effrayés. Diagnostiqué schizophrène, Brian Wilson abdique.

Il n'a que 25 ans et sa carrière est pratiquement terminée. Il passe le plus clair de son temps alité, double de volume, survit entre deux compositions sous la coupe d'un thérapeute malhonnête. Les Beach Boys, eux, vivent sur leur réputation de chanteurs en chemisette. Dennis, fortement alcoolisé, se noie en 1983; Carl meurt d'un cancer en 1998.

Mais en 2002, le miracle advient: remarié et père de cinq enfants adoptés (7 en tout), "le Mozart de la pop" se

”

De 1962 à 1966, ce prodige de la pop américaine, dont la mort a été annoncée par sa famille mercredi, composa la musique la plus heureuse du rock avec plus de 200 hymnes au soleil, au surf et aux filles bronzées

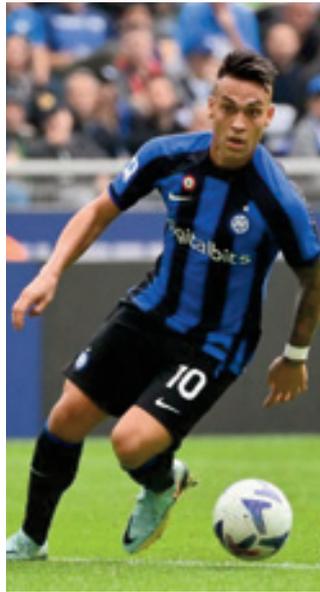
repenche sur "Smile". D'abord en concert où il réapparaît tel un spectre pomponné puis sur un disque, Brian Wilson redonne une forme cohérente à cet album devenu entre temps le mythe de sa jeunesse retrouvée.

Atteint de démence à la fin de sa vie, il avait été placé sous tutelle en mai 2024.

Sport

Mondial des clubs

Vinicius, Haaland, Martinez... peloton de stars revanchardes



Vinicius, Erling Haaland ou encore Lautaro Martínez, stars frustrées d'avoir vécu une saison sans titre majeur, en tirent un surcroît de motivation pour corriger le tir au Mondial des clubs, où Harry Kane compte bien confirmer qu'il n'est plus un loser magnifique.

"S'il le faut, j'en ferai dix fois plus", avait tweeté le Brésilien de 24 ans l'an passé, très déçu d'avoir été privé du Ballon d'or par l'Espagnol Rodri.

Force est de constater que Vinicius ne l'a pas fait, tant il est passé à côté de sa saison, à l'image du Real Madrid sevré de titre majeur (quart-de-finaliste en Ligue des champions, 2e de Liga, finaliste de la Coupe du Roi).

Son association avec Kylian Mbappé n'a pas apporté toutes étincelles espérées et la comparaison statistique plaide en sa défaveur: 21 buts en 52 apparitions toutes compétitions confondues, contre 43 buts en 56 matches pour le Soulier d'or français.

Leur entente est donc encore à parfaire sous la houlette du nouvel entraîneur Xabi Alonso. L'occasion est donc idéale pour permettre au Real Madrid de sauver sa saison, en devenant le premier club à mettre son nom au palmarès de cette toute nouvelle compétition.

A l'instar de toute l'équipe de Manchester City, l'attaquant norvégien de 24 ans a connu un énorme trou d'air au cœur d'une saison finie avec aucun titre. Au grand dam d'Erling Haaland, qui n'a pas hésité à la qualifier d'"ennuyeuse et horrible".

Et quand l'opportunité de sauver les

meubles s'est présentée en finale de la Cup, cela s'est soldé par un revers contre Crystal Palace (1-0).

Haaland n'a pourtant pas démerité, avec ses 31 buts en 44 apparitions toutes compétitions confondues dont 22 en Premier League. Mais il n'a pas su empêcher les Citizens de sombrer avec une longue série sans victoire au cœur de l'hiver.

Une des raisons a tenu à l'absence du métronome Rodri, gravement blessé à un genou, qui devrait faire son retour aux Etats-Unis, où la pépite française Rayan Cherki fera ses grands débuts pour mieux servir le buteur norvégien.

L'attaquant argentin de 27 ans a été tout près d'un formidable triplé avec l'Inter Milan. Mais la correction subie (5-0) contre le PSG en finale de la Ligue des champions, précédée de l'effondrement dans le sprint final du championnat finalement remporté par Naples et de la désillusion en demi-finale retour de Coupe d'Italie face à l'AC Milan (3-0), font que cette saison a viré au cauchemar.

"Il y a beaucoup d'amertume et le désir de revenir plus fort", résuma-t-il à chaud après la débâcle de Munich contre le PSG, avant de se fendre en bon capitaine d'une lettre d'excuses aux fans infortunés.

A titre individuel, ses performances ont été en deçà de ses standards avec 22 buts en 49 apparitions toutes compétitions confondues, soit deux de moins que son total pour la seule Serie A l'an passé. Mais en C1, il en a marqué 9 en 14 matches, qui ont largement contribué

au beau parcours de l'Inter.

L'entraîneur Simone Inzaghi parti en Arabie saoudite, c'est sous les ordres de Cristian Chivu qu'il va désormais évoluer, le coach roumain invoquant "la passion et l'ambition nécessaires pour obtenir de grands résultats", à commencer "avec le Mondial des clubs".

Le meilleur buteur de l'équipe d'Angleterre (71), débarque aux Etats-Unis avec le soulagement d'avoir réparé une anomalie, puisqu'il a enfin remporté, à 31 ans, le premier trophée de sa carrière, en devenant champion d'Allemagne avec le Bayern Munich.

Il a grandement contribué au 12e sacre en 13 ans du club bavarois, avec ses 26 buts inscrits en championnat (38 en 46 apparitions, toutes compétitions confondues), preuve supplémentaire que son efficacité est toujours redoutable, au sein d'une équipe ne manquant pas de joueurs talentueux (Olise, Musiala...).

Le meilleur joueur de la Bundesliga reste toujours aussi assoiffé de buts, puisqu'il vient de marquer le 450e de sa carrière lors de la victoire de l'Angleterre contre Andorre (1-0) en qualifications pour la prochaine Coupe du monde.

Aux Etats-Unis, il expérimentera, un an avant le Mondial-2026, des conditions climatiques promettant d'être éprouvantes, à Cincinnati, Miami ou Charlotte, où jouera le Bayern et où chaleur et humidité vont de pair. "Je ne m'inquiète pas du tout pour Harry. Cependant, il faut tenir compte du fait que les réactions aux hautes températures peuvent varier selon l'âge", a prévenu son sélectionneur Thomas Tuchel.

Coupe d'excellence

Voici les résultats des quarts de finale de la Coupe d'excellence 2024-2025 (les équipes précédées de la lettre "q" sont qualifiées pour les demi-finales):

(q) UTS-WAC : 2-0

(q) WAF-RSB : 1-0

FUS-OD (q) : 3-4 t.a.b (1-1)

(q) Raja-CODM : 2-1

Stage de l'EN féminine

La sélection marocaine féminine de football est en stage de préparation du 11 au 19 juin, au complexe Mohammed VI de football à Maâmora (Salé), en prévision de la Coupe d'Afrique des nations prévue au Maroc.

A cet effet, le sélectionneur national, Jorge Vilda Rodriguez a convoqué 30 joueuses, écrit la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), sur son site web.

Voici la liste:

Gardiennes de but: Khadija Rmichi - Fatima Zahra Jabraoui - Hind Hassnaoui - Ines Arouaissa.

Défense: Hannan Ait Lhaj - Zeineb Radouani - Ghizlen Chahri - Sabagh Sghir - Aziza Rebbah - Nouhaila Benzina - Siham Boukhami - Yassmin Amrabet - Najat Belhabib.

Milieu de terrain: Soumaia Hadi - Ghizlane Chebbak - Najat Badri - Elnadi Nakach - Anissa Lahmari - Salma Bougarch - Sara Kassi - Sanae Mssoudy - Imane Ghazouani - Imane Tourris.

Attaque: Fatima Tagnaout - Jad Nassi - Soukaina Ouzraoui - Ranya Boutibi - Imane Saoud - Btissam Jraïdi - Kenza Chabil.

Concours officiel de saut d'obstacles

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Chef Suprême et Chef d'État-Major Général des Forces Armées Royales, la Garde Royale organisera les 20, 21 et 22 juin à la carrière Hassan II au Méchour à Rabat, le concours officiel de saut d'obstacles trois étoiles.

Ce concours connaîtra la participation des plus éminents cavaliers des clubs équestres nationaux affiliés à la Fédération Royale marocaine des sports équestres, indique un communiqué de la Garde Royale.

Cette manifestation sportive comprendra le déroulement de 19 épreuves dont le point d'orgue sera le prestigieux Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, prévu le dimanche 22 juin 2025.

Waymo mène la conquête des taxis autonomes aux Etats-Unis

Véhicules du quotidien, attractions touristiques et symboles d'un futur plus lointain, les voitures autonomes de Waymo se fondent dans le paysage d'un nombre croissant de villes américaines. Mais leur domination du marché n'est pas assurée pour autant.

Alors que Tesla est censé lancer ce mois-ci, après de nombreux retards, son premier service de taxis sans chauffeurs à Austin (Texas), Waymo revendique plus de 250.000 trajets hebdomadaires à Phoenix (Arizona), San Francisco, Los Angeles (Californie) et Austin (via la plateforme Uber).

A San Francisco, si les habitants ne prêtent plus attention aux volants qui tournent "tout seul", pour les touristes ou les professionnels en voyage d'affaires, le premier trajet en Waymo reste souvent le souvenir le plus marquant de leur séjour.

Un succès qui n'est pas limité aux visiteurs: en début d'année, la filiale d'Alphabet (Google) a atteint 27% de parts de marché dans la cité californienne, d'après YipitData.

Elle a ainsi dépassé Lyft, le numéro 2 américain de la réservation de voitures avec chauffeurs. Uber conserve plus de 50%.

Waymo n'a pourtant lancé son service commercial dans cette ville qu'en

2023 et il n'est ouvert au public que depuis un an.

"Les gens sont très vite à l'aise, parce qu'ils perçoivent ces voitures comme plus sûres que celles conduites par des humains", souligne Billy Riggs, professeur d'ingénierie à l'université de San Francisco.

Avec ses étudiants, il mène des recherches sur ces véhicules et leur insertion dans le quotidien.

Ils ont constaté que malgré le prix des courses généralement plus élevé que celui des Uber et les temps d'attente souvent plus longs, "plus d'un tiers des utilisateurs gagnent moins de 100.000 dollars par an", le salaire médian dans la capitale des technologies.

Trois facteurs expliquent selon lui ce succès: la sécurité, l'absence de conducteur - pas besoin de négocier la station de radio - et le bon état des véhicules.

D'après une étude récente de Waymo, menée sur plus de 90 millions de kilomètres parcourus, leurs voitures autonomes permettent une réduction de 92% des accidents impliquant des piétons et de 96% des collisions causant des blessures aux intersections.

"Même quand les humains les provoquent, elles restent calmes. Ce sont de meilleures versions de nous-mêmes", plai-



sante Billy Riggs.

Meilleures que nous, mais moins passives et hésitantes qu'à leurs débuts.

Selon le chercheur, à force de récolter des informations sur le comportement des automobilistes sur la route, et grâce aux ajustements des algorithmes par les ingénieurs, les Waymo ont adopté des "réflexes humanisés de conduite".

"Elles peuvent s'avancer un peu à l'intersection pour voir si ça passe, ou accélérer un chouïa pour tourner à gauche et l'orange au dernier moment, par exem-

ple", détaille-t-il. "Ce sont des manoeuvres légales, mais plus humaines et agressives que défensives."

Les voitures se sont aussi fait connaître pour leurs accélérations et freinages sans à-coups, "comme dans du beurre, comme disent mes fils", raconte le professeur. "Maintenant ils détestent quand je suis au volant de notre Tesla, ça les rend malades".

La chute de son principal concurrent, Cruise - après un accident à San Francisco et une catastrophique gestion

de crise - a propulsé la filiale d'Alphabet au sommet du marché.

Elle a prévu de déployer son service à Atlanta (Géorgie), Miami (Floride) et la capitale Washington en 2026.

Mais pour passer véritablement à grande échelle, l'entreprise doit s'adapter aux différentes réglementations, et a surtout besoin de beaucoup plus de véhicules.

Elle en compte actuellement 1.500, répartis dans les quatre villes actuellement desservies. Début mai, elle a annoncé qu'elle allait faire construire 2.000 Jaguar I-Pace électriques supplémentaires l'année prochaine, toutes équipées de sa technologie de conduite autonome.

Ces voitures coûtent environ 100.000 dollars pièce, d'après une interview de Dmitri Dolgov, un des dirigeants de Waymo, sur le podcast Shack15 Conversation.

La rentabilité reste donc un horizon lointain. Au premier trimestre, l'activité "autres paris" d'Alphabet, dont fait partie Waymo, a enregistré des pertes nettes de 1,2 milliard de dollars.

"Un boulevard s'ouvre à elle, mais il existe des scénarios où elle échoue", commente Billy Riggs. "Ce n'est pas irréaliste qu'un concurrent chinois débarque et emporte la mise."

Recettes

Empanadas au poulet frit

Ingrédients :

- 1 pâte à Empanadas 5 disques
- 2 escalopes de poulet
- 3 c-à-soupe huile d'olive
- 1/4 oignon rouge
- 1 gousses d'ail
- 1/2 Chipot le piment mexicain (c'est une préparation séchée et fumée du Jalapeno)
- 1 tomates coupées en cube
- 1/4 poivron jaune
- 1 c-à-soupe coriandre
- Sel poivre



Préparation :

Cuire les escalopes de poulet dans une poêle avec un filet d'huile d'olive jusqu'à ce qu'elles soient dorées et cuites. Laisser tiédir avant de les émincer.

Faire chauffer l'huile d'olive et ajouter l'oignon rouge et faire sauter environ 5 minutes.

Ajouter l'ail et faire revenir 1 minute environ.

Ajouter les tomates en cubes ainsi que le piment mexicain Chipotle. Ajouter le poivron jaune coupé en cubes.

Cuire jusqu'à ce que le liquide s'évapore et que les poivrons deviennent tendre et le mélange épaississe environ 20 minutes.

Incorporer ensuite le poulet, la coriandre hachée. Saler et poivrer. Retirer du feu et laisser tiédir.

Disposer 1 cuillère à café de la

préparation au centre du disque. Refermer en soudant les bords.

A l'aide d'une fourchette bien souder.

Chauffer l'huile de friture à 375 F (170 C). Frire les Empanadas des deux cotés jusqu'à obtenir une belle couleur dorée.

Égoutter les Empanadas et déposer sur du papier absorbant.

Servir chaud

Au Brésil, 79% des entreprises exposées aux cyberattaques

Alors que l'intelligence artificielle progresse à grands pas, la cybersécurité s'impose comme une préoccupation majeure pour les entreprises brésiliennes : 79% d'entre elles se considèrent aujourd'hui plus exposées aux cyberattaques.

Selon une récente étude menée auprès de 248 entreprises brésiliennes de divers secteurs et tailles, 66,5% des sociétés classent la cybersécurité parmi les cinq principaux risques pour leur activité.

Les types d'attaques les plus redoutés sont le phishing (69%) - tentative d'escroquerie visant à soustraire des informations sensibles - et le ransomware (67%), un logiciel malveillant qui bloque l'accès aux données contre rançon.

Malgré cette préoccupation croissante, seules 25% des entreprises disposent d'une assurance contre les risques cybernétiques, souligne l'étude. "Aujourd'hui, une entreprise attaquée, qui voit son activité paralysée, peut subir des pertes irréversibles", avertit Everson Probst, associé en cybersécurité chez Grant Thornton Brésil.

Ce spécialiste souligne qu'il existe encore un manque de conscience parmi les chefs d'entreprise quant à l'urgence de renforcer leur protection numérique. "Dans l'esprit de nombreux dirigeants, la priorité reste la production et non la sécurisation des

systèmes informatiques. Cela les place souvent en retard par rapport aux cybercriminels", note-t-il.

L'étude révèle que 83% des entreprises ont mis en place des actions de formation à la cybersécurité, mais seules 21% jugent ces initiatives hautement efficaces.

L'enquête indique par ailleurs que 40% des entreprises brésiliennes ont déjà été confrontées à un incident cybernétique. Pourtant, parmi elles,

58% n'ont pas notifié les autorités compétentes, telles que l'Autorité nationale de protection des données ou la Banque centrale.

Le gouvernement brésilien dispose pourtant d'un système de notification des attaques via le Centre intégré de sécurité cybernétique, destiné à renforcer les capacités de prévention et de traitement des incidents.

